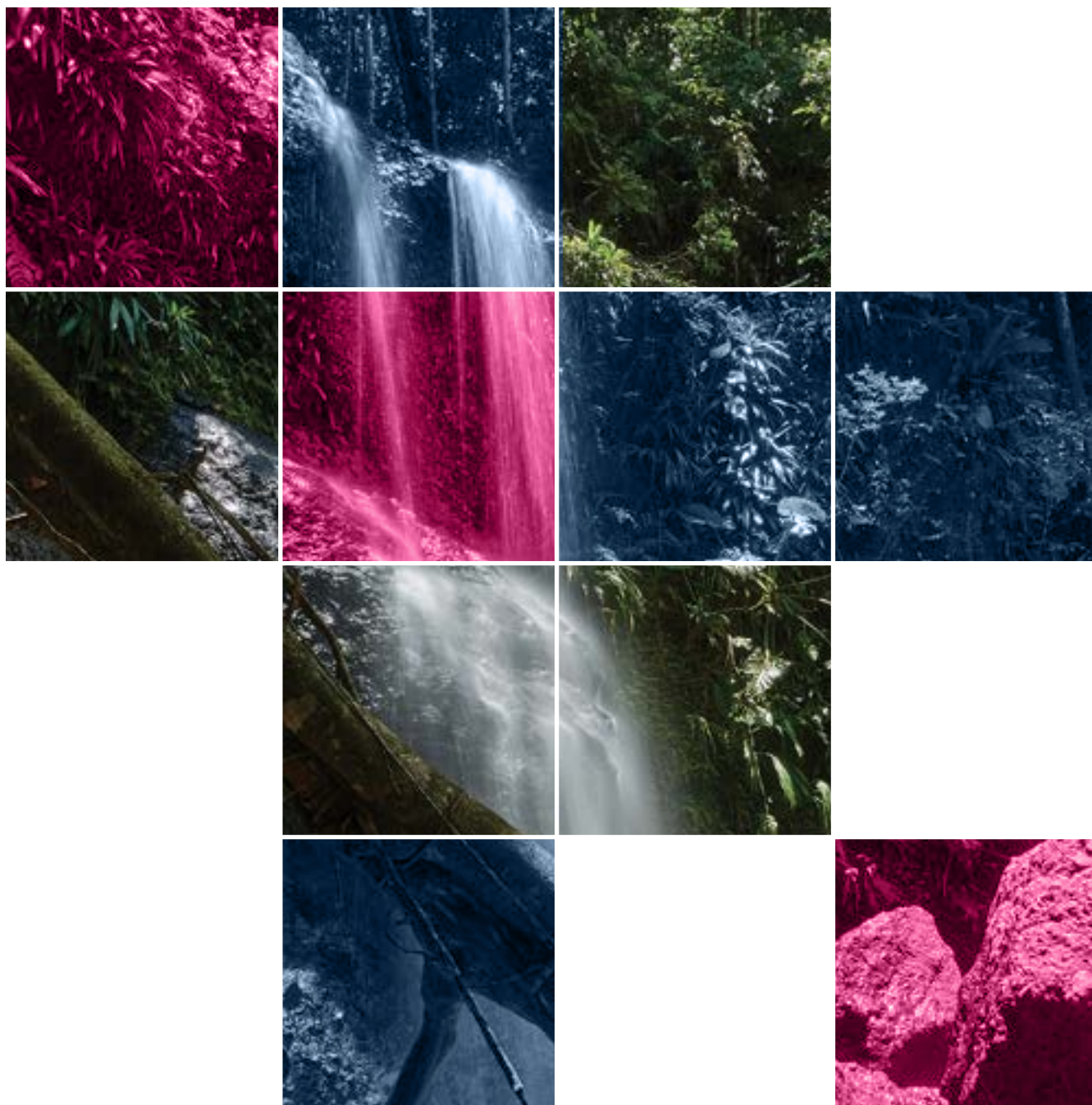


GUIDE METHODOLOGIQUE SUR LA MISE EN PLACE DE CHANTIERS ECOLE FORMATION EN GUADELOUPE



CHANTIER
ecole
GUADELOUPE

CHANTIER
ecole
RÉSEAU NATIONAL



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

EDITORIAL DU PREFET	4
AVERTISSEMENT	4
PARTIE 1 – PRESENTATION GENERALE	7
DEFINITION ET ECOSYSTEME DU DISPOSITIF CHANTIER ECOLE FORMATION	7
DEFINITION	7
OBJECTIF ET INTERET DU DISPOSITIF CHANTIER ÉCOLE FORMATION	8
PUBLICS CONCERNÉS	8
CARTOGRAPHIE DES PARCOURS D'INSERTION POSSIBLES EN GUADELOUPE	9
STRUCTURE D'UN CHANTIER ÉCOLE FORMATION	11
Dimension FORMATION	11
Dimension ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL	12
Dimension PRODUCTION : le projet productif comme support	13
LES PARTIES PRENANTES	14
PARTIE 2 – LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU COMMANDITAIRE	21
LES ETAPES IMPORTANTES EN VUE DE LA REALISATION DU CHANTIER ECOLE FORMATION DU POINT DE VUE DU COMMANDITAIRE	21
LES PREREQUIS	21
LE CHOIX DU PROJET DE PRODUCTION, SUPPORT DU CHANTIER ECOLE FORMATION	21
LA MOBILISATION DES ACTEURS	21
FINANCEMENTS	22
Les fonds de la politique de la ville	22
Les financements de lutte contre la pauvreté	23
Les fonds européens mobilisables pour les investissements du chantier école formation	23
ASTUCES ET DEMARCHES	24
PARTIE 3 – LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU MAITRE D'OUVRAGE	27
LES PREREQUIS	27
LE ETAPES DU PROCESSUS DE REALISATION	27
Phase 1 : EVALUATION DU SUPPORT DE PRODUCTION	27
Phase 2 : CONSTITUTION DE L'EQUIPE PROJET	30
Phase 3 : CONCEPTION DU PROJET DE CHANTIER ÉCOLE FORMATION / REDACTION DU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES	30
Phase 4 : BUDGET PREVISIONNEL ET RECHERCHE DE FINANCEMENT	32
Phase 5 : PLANNIFICATION OPERATIONNELLE DU PROJET	33
Phase 6 : LANCEMENT ET SUIVI DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION	34
Phase 7 : ETUDE D'IMPACT	35
FINANCEMENTS	36
FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	37
LES AUTRES FINANCEMENTS MOBILISABLES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE	38
ASTUCES ET DEMARCHES	40

PARTIE 4 – LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DE L’ORGANISME DE FORMATION	43
MEMOIRE PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION	45
INTEGRATION DE COMPETENCES SOCIALES DANS UN PROGRAMME DE FORMATION TECHNIQUE	48
OBJECTIF	48
COMPETENCES DE BASE	48
EXEMPLES DE MODULES DE FORMATION DE BASE POUR DES CHANTIERS ECOLE FORMATION	48
FINANCEMENTS	49
FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	49
ASTUCES ET DEMARCHES	50
PARTIE 5 – RETOURS D’EXPERIENCE	53
PARTIE 6 – POINTS DE VIGILANCE	61
PARTIE 7 – BOITE A OUTILS	65
LISTE DES OUTILS	65
EXEMPLES D’OUTILS TYPES EN VUE D’UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION	66
EXEMPLES D’OUTILS DE CONTRACTUALISATION	71
EXEMPLES D’OUTILS DE COMMUNICATION	74
LES ANNUAIRES	79
REMERCIEMENTS	80
PRESENTATION DE CHANTIER ECOLE	81
COORDONNÉES	82



■ Editorial du préfet de la Guadeloupe

Guide méthodologique pour la mise en place de chantiers école formation

C'est avec grand plaisir que j'ouvre, par ces quelques lignes, ce *Guide méthodologique pour la mise en place de chantiers école formation*, financé par les crédits de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en 2022.

En prenant appui sur l'expérimentation menée sur la commune de Capesterre Belle-Eau, l'association CHANTIER école a su capitaliser tous les éléments fondamentaux à la bonne réalisation d'un chantier école formation.

Ce dispositif spécifique d'insertion permet à un public en difficultés sociales et professionnelles d'acquies un premier niveau de qualification dans le cadre d'une démarche pédagogique articulant formation et activité. Les bénéficiaires travaillent dans les conditions réelles d'une entreprise, au service de projets concrets et pour le bénéfice de la population locale.

Il nous a semblé important de faire connaître cet outil d'accompagnement à vocation d'insertion sociale et professionnelle, et d'aider les acteurs à sa mise en place : c'est tout l'objet de ce guide, grâce auquel nous espérons voir prospérer les initiatives sur notre territoire.

Au regard de l'engouement des communes et des associations présentes lors des premières présentations de ce dispositif en fin d'année 2023, je ne doute pas que le développement des chantiers école formation permettra à leurs bénéficiaires de bénéficier d'une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Cet édito me permet, enfin, de remercier l'ensemble des acteurs qui ont été mobilisés dans l'élaboration de ce guide : les équipes du Conseil départemental, du Conseil Régional, les membres du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et les services de l'État. La mobilisation commune des acteurs est la clé de cette initiative !

**Le Préfet de la région Guadeloupe,
Xavier LEFORT**

Pourquoi un guide méthodologique des chantiers école-formation ?

Ce guide méthodologique s'adresse aux collectivités territoriales, associations et organismes de formation qui souhaitent concevoir un chantier école-formation sur leur territoire.

Il présente le processus de mise en place des chantiers école-formation étape par étape pour les trois types d'acteurs concernés par le projet. Ainsi, les commanditaires, les maîtres d'ouvrage et les organismes de formation trouveront - chacun dans une partie qui leur est dédiée - une feuille de route à suivre en vue de mener à bien leur projet.

PARTIE 1

PRESENTATION GENERALE





PARTIE 1 – PRESENTATION GENERALE

DEFINITION ET ECOSYSTEME DU DISPOSITIF CHANTIER ECOLE FORMATION

DEFINITION

Les principes de fonctionnement d'un chantier école formation

Le chantier école formation est un dispositif de la formation professionnelle qui cible les personnes en rupture avec les méthodes d'apprentissage traditionnelles en s'inscrivant dans une pédagogie d'alternance. Il favorise le développement des apprentissages par des mises en situation pratiques réelles, réalisées dans le cadre de projets proposés soit par des collectivités territoriales / EPCI, soit par des EPIC, soit par des associations à but non lucratif.

Un chantier école formation s'appuie sur 4 principes :

■ 1. Des situations apprenantes

En chantier école formation, les stagiaires se voient proposer immédiatement des tâches professionnelles concrètes, représentatives de métiers, afin de répondre aux objectifs de production du chantier. Tout en poursuivant les objectifs de production, la démarche pédagogique consiste à rendre ces

situations professionnelles apprenantes en permettant aux stagiaires d'acquérir des savoir-faire professionnels, de poursuivre des objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences de base, numériques et transversales, et notamment des compétences comportementales.

■ 2. Un ancrage dans la réalité professionnelle

L'ancrage dans la réalité professionnelle, rend les situations formatives plus mobilisatrices, plus motivantes pour les bénéficiaires, car il donne un sens aux apprentissages de base. Ainsi, en chantier école formation, chaque tâche professionnelle peut donc être un prétexte pour organiser et accompagner une séance d'apprentissage. La mise en œuvre des chantiers s'inscrit dans une dynamique d'insertion : à cette fin les stagiaires bénéficient d'un accompagnement global basé sur une pédagogie adaptée pour le développement et la consolidation des aspects social et professionnel.

■ 3. Un projet central

A l'issue du chantier école formation, les stagiaires ne s'orienteront pas forcément vers le secteur d'activité / métiers du chantier, le chantier est un dispositif de remobilisation et un dispositif de préqualification. Le projet est l'élément central de la construction d'un chantier école formation.

Le chantier école formation doit donc s'appuyer sur un projet motivant et engageant. Pour ce faire chaque chantier doit avoir une finalité / un but à atteindre. Si un chantier prévoit plusieurs étapes et donc plusieurs groupes de stagiaires (plusieurs actions chantier école formation), il conviendra de présenter un projet avec plusieurs étapes et avec une finalité pour chacune des étapes. Ainsi, chaque stagiaire participe à un projet avec un début et une fin et va atteindre le but fixé. C'est bien cette finalité qui motivera les bénéficiaires à conduire toutes les activités et tâches permettant de réaliser ce projet.

■ 4. Une démarche pédagogique globale

Le chantier école formation se définit comme une **démarche pédagogique où s'articulent les dimensions de formation, de production et d'accompagnement.**

Le chantier école formation constitue un dispositif de préqualification relevant de la formation professionnelle. Il offre à des stagiaires la possibilité de s'initier à un métier. La pédagogie en situation de travail propice à la découverte quel que soit le domaine d'activité et facilite l'appropriation des méthodes et outils sur le terrain.



OBJECTIF ET INTERET DU DISPOSITIF CHANTIER ÉCOLE FORMATION

Par sa structuration, sa temporalité et sa dimension productive, le chantier école formation propose **une pédagogie adaptée aux personnes éloignées** de l'emploi et de tout cursus de formation classique. Les publics ciblés peuvent rencontrer des difficultés d'accès aux formations ou de maintien en formation en grande partie faute d'appétence ou faute de disposer des prérequis nécessaires au suivi d'une formation qualifiante. Le chantier école formation permet de les remobiliser et encourage l'engagement et la poursuite d'un parcours de formation ou d'emploi.

A travers une approche qui favorise le savoir agir en situation, ce dispositif de formation a pour objectifs de :

- Redonner l'envie d'apprendre et du sens au travers de chantiers aboutissant à une production valorisante et d'intérêt général ;
- Ramener un public éloigné de l'emploi vers la formation en vue d'une insertion durable et dans une logique de parcours

In fine, un chantier école formation permet aux stagiaires :

- D'acquérir des compétences techniques et transversales par le biais d'une mise en situation pratique dans le cadre d'une réalisation collective et grande nature ;
- D'approcher concrètement les différents corps de métier propres à un secteur d'activité et ainsi de mieux cerner les attitudes et compétences comportementales attendues par des employeurs ;
- D'obtenir un premier niveau de qualification, de développer un projet professionnel, et donc une perspective d'insertion professionnelle.

Le chantier école formation peut constituer une étape d'un parcours d'insertion. Il contribue à ne laisser personne sans solution d'accompagnement.

Par ailleurs, le chantier école formation favorise la collaboration pluridisciplinaire entre acteurs de l'insertion autour d'un projet collectif en faveur d'un public identifié.

Le chantier école formation est un révélateur des motivations mais également des contraintes et des lacunes du public concerné. Il permet ainsi de créer une synergie des acteurs autour de la résolution des problèmes du public et autour de l'amélioration de leurs conditions d'existence.

PUBLICS CONCERNÉS

Le chantier école formation est ouvert à tous les publics. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi en rupture avec les méthodes d'apprentissage traditionnelles, en s'inscrivant dans une pédagogie d'alternance. Il se définit comme une action de formation qui articule Formation et Production, ce qui le différencie du chantier d'insertion, centré sur une production encadrée support d'apprentissage et de progression.

En fonction des situations, la structure qui décide de mettre en place un chantier école formation s'adresse à un ou plusieurs types de public listés ci-après :

- Demandeur d'emploi
Une personne en âge de travailler, sans emploi, disponible pour en prendre un, et qui recherche activement un emploi (définition du BIT).
- Personnes percevant des minimas sociaux :
Les personnes d'au moins 25 ans, ou les jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle, qui perçoivent le RSA (revenu de solidarité active) ;
Les personnes qui ont épuisé leurs droits au chômage et à qui l'ASS (allocation de solidarité spécifique) a été accordée ;
Les allocataires de prestations familiales et percevant l'AAH (allocation aux adultes handicapés).
- Personne placée sous main de justice :
Les personnes faisant l'objet d'une mesure restrictive ou privative de liberté par décision de justice.
- Mineurs de 16 à 18 ans sous conditions.

Durant le chantier, les publics concernés ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle et bénéficient à ce titre d'une rémunération (le revenu social de formation) s'ils ne perçoivent pas d'allocation au titre de l'assurance chômage.

CARTOGRAPHIE DES PARCOURS D'INSERTION POSSIBLES EN GUADELOUPE

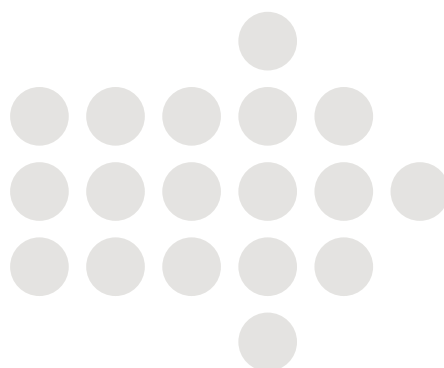
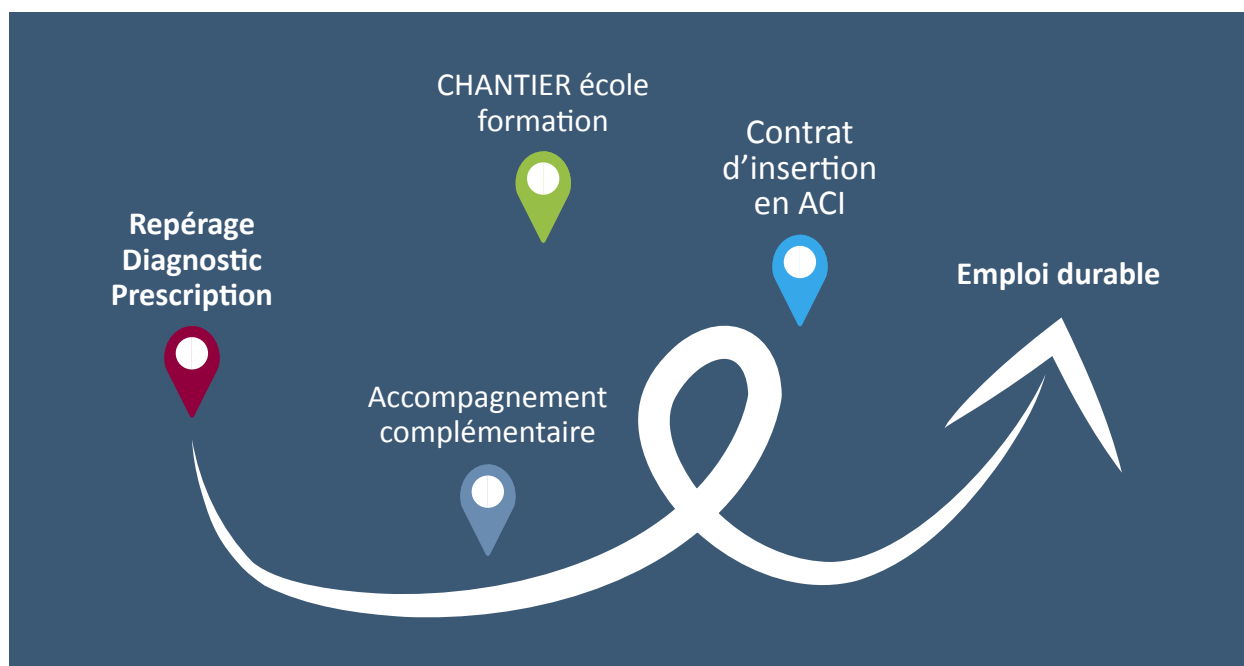
Un chantier école formation n'est pas une finalité au sein d'un parcours d'insertion ; il peut s'insérer à tout moment dans le parcours d'une personne.

- >> En amont, le chantier école formation peut-être la première étape. Il peut servir de remédiation ; dispositif mis en place pour combler des lacunes, corriger des apprentissages erronés ou encore redonner l'envie.
- >> En aval, le chantier école formation permettra d'affiner, confirmer un projet professionnel. Il pourra aussi permettre de valider des compétences acquises dans le cadre d'un autre dispositif.
A cette étape, le chantier école formation peut permettre de compléter la montée en compétences d'un salarié ou stagiaire dans un domaine professionnel précis et faciliter une sortie de parcours en emploi durable.

Qu'est-ce qu'un parcours d'insertion ?

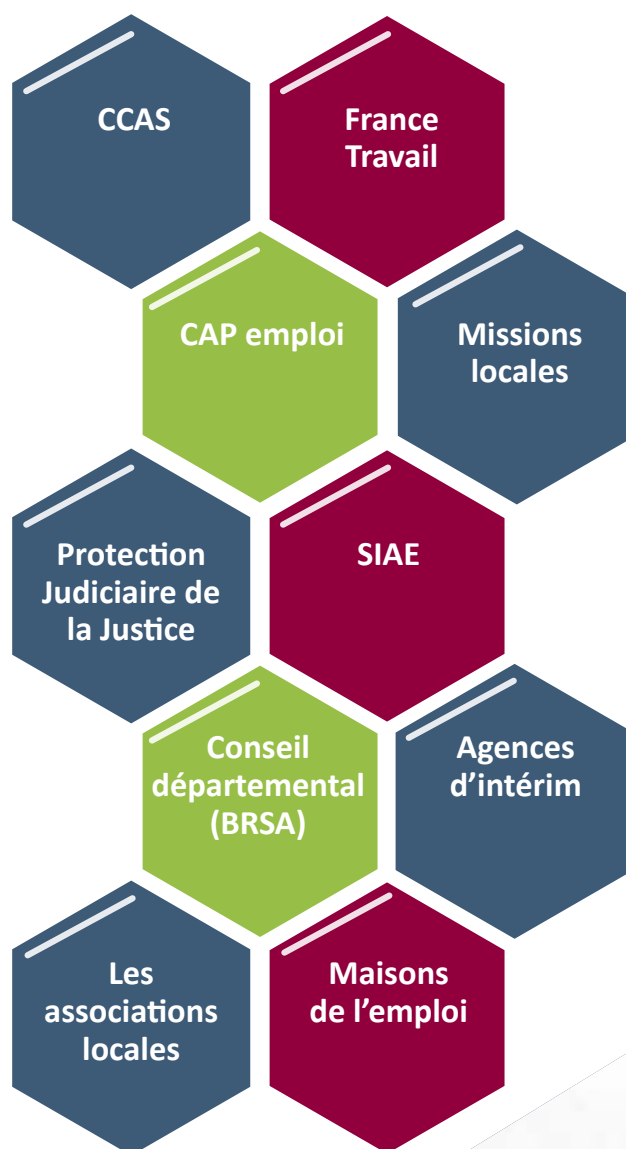
Un ensemble d'étapes permettant à une personne de re-trouver une place dans la société notamment à travers l'emploi durable
Ce parcours est :

- Non linéaire
- Non prédictible
- Partenarial (mobilisant tous les acteurs de l'accompagnement et au-delà)
- L'acteur est avant tout la personne



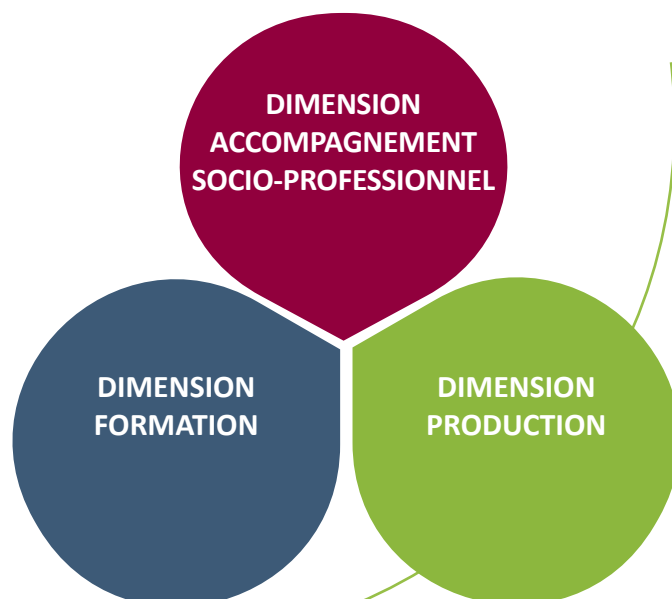
Tout au long de ce parcours les personnes sont accompagnées par des acteurs locaux (cf ; schéma ci dessous). Les acteurs de l'accompagnement et de l'insertion sont présents tout au long du parcours des stagiaires.

- >> Un rôle de prescripteur, en amont du chantier, pour identifier les futurs stagiaires.
- >> Un rôle d'accompagnateur pendant le chantier, pour lever les freins périphériques et renforcer l'accompagnement socio professionnel du centre de formation.
- >> Un rôle en fin de parcours pour accompagner les stagiaires vers une sortie positive individuelle.



STRUCTURE D'UN CHANTIER ÉCOLE FORMATION

A partir d'un support de production grandeur nature, utile à la collectivité, le chantier école formation a pour but la professionnalisation des stagiaires. Ce dispositif est composé de 3 dimensions complémentaires :



DIMENSION FORMATION

C'est la raison d'être du projet. Elle doit être déclinée dans le cadre des dispositifs nationaux et régionaux de formation professionnelle.

La structure chargée de déployer cette dimension est un organisme de formation. Les publics accueillis ont par conséquent le statut de stagiaires de la formation professionnelle.

Le contenu pédagogique doit être adapté et adaptable au public ciblé. Le chantier école formation est l'interaction dynamique entre théorie et pratique. Aussi, pour multiplier les chances d'insertion professionnelle, l'apprentissage théorique peut intégrer les savoirs de base, remise à niveau ou autres liés à l'exercice de chaque métier. L'apprentissage doit prendre appui sur les réalités du chantier et s'inscrire dans une logique de parcours qualifiant, intégrant les étapes nécessaires, de l'orientation à la qualification.

La forme de validation des compétences professionnelles proposée à l'issue de l'action s'appuie sur tout ou partie d'un référentiel inscrit au RNCP.

L'action repose sur une coordination rigoureuse entre le travail professionnel et la formation. L'encadrement du groupe de stagiaires est réalisé par un personnel qualifié techniquement et pédagogiquement.

La formation se décline dans 3 domaines essentiels :

- Technique, en lien avec le support de production. Les formations peuvent être certifiantes, pré-qualifiantes ou qualifiantes, diplômantes, ou de simples modules de professionnalisation.
- Santé et Sécurité au travail, indispensable pour garantir la santé et la sécurité des stagiaires et les préparer à évoluer dans le monde du travail ;
- Orientation professionnelle : Elaboration, consolidation, validation du projet professionnel.
 - Techniques de recherche d'emploi/formation, des modules pour apprendre à apprendre, des modules d'acquisition des compétences de base...
 - Des stages en entreprise : L'organisation des stages et leur durée seront adaptés à la durée et aux objectifs du chantier école formation.











DIMENSION ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Parce qu'il cible des publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle, Le chantier école formation nécessite **la mobilisation des acteurs de l'accompagnement appropriés**.

Tous **les acteurs de l'accompagnement** associés dans le cadre du chantier école formation **travaillent en lien avec l'organisme de formation** pour contribuer ensemble à la réussite du projet.

Les structures de l'accompagnement socio-professionnel sont par exemple PLIE, de la Misson Locale, ou du CCAS de la commune.

Le rôle de ces acteurs, impliqués dans un chantier école formation peut se décliner ainsi selon les situations :

-  Participer aux réunions de mise en place des projets.
-  **Prérecruter le public pour** un projet de production donné
-  **Rechercher le projet de** production en accord avec le public suivi (problématique particulière d'un groupe, etc.).
-  **Participer aux comités** de suivi – comités techniques – comités de pilotage, pour être informé de l'avancement du projet et la progression des personnes suivis par sa structure.
-  **Participer aux comités** pour être au courant de l'avancement du projet et la progression des personnes suivis par sa structure.
 -  Comité de suivi, chargé de prendre connaissance des informations et données de réalisation du projet et de faire des recommandations pour la bonne réalisation du chantier école formation.
 -  Comités techniques, instance(s) de concertation chargée(s) d'examiner les questions techniques soulevées par le projet.
 -  Comité de pilotage, valide les décisions stratégiques et partage la charge décisionnelle entre les différents intervenants.
-  **Être à l'écoute du formateur référent et des** stagiaires suivis par sa structure pour toute action de remédiation si nécessaire ou intervention spécifique liée au suivi du stagiaire (ex : logement).
-  **Echanger avec le référent de formation ou le formateur** du stagiaire, recevoir et transmettre des informations qui assurent le bon déroulement du parcours du stagiaire suivi.



La communication fluide entre partenaires assure le succès du chantier et la réussite des parcours individuels.

DIMENSION PRODUCTION : LE PROJET PRODUCTIF COMME SUPPORT

La notion de production désigne le fait de réaliser des activités concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet réel.

La phase dite « de production » prend en compte l'ensemble des activités qui concourent au projet global.

Les activités d'un chantier peuvent être manuelles et intellectuelles. Le chantier école formation peut par exemple prendre appui sur un projet culturel ou touristique. Le projet retenu est toujours d'utilité sociale.

Les projets visant la rénovation de bâtiments ou l'aménagement d'espaces verts sont éligibles mais pas exclusifs. Le support de production permet la mise en situation réelle et peut prendre plusieurs formes :

- Un **bâtiment** : Très largement plébiscité, la rénovation d'un bâtiment est souvent retenue comme projet de production pour un chantier école formation.
- Un **projet d'espace vert** : le travail de plein air est souvent une alternative intéressante pour la resocialisation des bénéficiaires. Ce type de projet de production est également largement plébiscité.
- L'organisation d'un **service à la personne ou aux entreprises** peut également servir de support à un chantier école formation (distribution de repas ; conciergerie d'entreprise ...)
- L'organisation d'un **événement** (salon ; journée d'information...)

Exemples de supports d'activité de chantiers école formation

Domaines	
Bâtiment	Rénovation de l'ancien logement des maîtres pour y implanter un CCAS
	Réhabilitation d'un centre socio-culturel à l'abandon
	Création d'une épicerie solidaire
Espaces verts	Réalisation d'un petit parc paysager pour la promenade des personnes âgées sur un terrain vague jouxtant un EHPAD
	Création d'un jardin partagé sur le terrain d'une « dent creuse » dans un bourg
	Embellissement des ronds-points d'un quartier prioritaire de la ville
Textile	Création d'un atelier de couture et de mode en vue d'un défilé de mode
	Création d'une recyclerie textile
	Réalisation d'un défilé de mode de tenues traditionnelles (recyclage de tissus)
Santé et environnement	Création d'un parcours sportif
	Création/ Rénovation d'un terrain de basket/ Skate-park ou d'un bouldrome
	Création d'un parcours touristique adapté aux personnes à mobilité réduite
	Création d'un jardin médicinal ouvert à tous
Communication et média	Création d'un événement sur le thème de l'engagement citoyen
	Création d'une chaîne sur le thème de la jeunesse solidaire
	Création d'une série de 10 podcasts pour les jeunes, par les jeunes
Patrimoine	Réhabilitation des fours à charbon traditionnels
	Restauration d'épaves de bateaux et apprentissage des techniques de pêche traditionnelle

Toutes ces activités mobilisent des compétences qui permettront au public bénéficiaire d'améliorer son employabilité, car ces compétences dites « transversales » sont fortement recherchées par les employeurs.

Le support doit remplir un certain nombre de conditions pour favoriser la réussite du chantier école formation.

- Le projet doit **être riche en contenu** afin de permettre le développement et la consolidation socioprofessionnelle des participants ;
- Le niveau technique requis pour les activités envisagées doit être en **adéquation avec les capacités techniques** des stagiaires ; avec la possibilité de réaliser des modules d'apprentissage afin d'acquérir les compétences manquantes.
- Le projet doit avoir une **temporalité adéquate** afin de permettre aux stagiaires d'apprécier leur production ou le résultat final du projet. Ils doivent pouvoir suivre l'évolution de leur travail et en comprendre la finalité ;
- La durée du chantier doit tenir compte :
 - Du temps nécessaire à la réalisation du projet ;
 - Du temps nécessaire pour mobiliser ou remobiliser les stagiaires ;
 - Du temps nécessaire aux acquisitions techniques, etc.

LES PARTIES PRENANTES

Le partenariat est la clé de la réussite d'un chantier école formation.

Le partenariat local est une des clés de la réussite de ce dispositif, permettant une adaptation aux singularités du public, à la nature du chantier proposé et au territoire. Ainsi, chaque acteur a un périmètre d'intervention bien déterminé :

Il ne peut être réalisé que si 5 parties prenantes se coordonnent :

- Les commanditaires qui, du fait de leurs prérogatives, analysent le territoire, identifient des projets d'utilité publique, mobilisent des financements et des acteurs sociaux autour du projet. Le commanditaire peut procéder à une mise en concurrence (d'appel à projets ou d'appel à manifestation d'intérêt) en vue de susciter la mise en place de projets de chantiers école formation.
- Les maîtres-d'ouvrage sont ceux qui affinent le cahier des charges dans sa dimension technique. Ils ont des solutions de mise en œuvre à proposer au commanditaire. Ils sélectionnent les parties prenantes et coordonnent leur action dans le cadre du projet qu'ils proposent
- Les financeurs, ils peuvent être publics ou privés. Ils proposent des financements en vue de la réalisation de projets entrant dans leurs champs de compétences ou leurs domaines d'engagement sociétal.
- Les acteurs de l'accompagnement socio-professionnel (Missions locales, PLIE, CCAS), les associations... qui peuvent :
 - S'associer à un maître d'ouvrage et coordonner le projet de chantier école formation ;
 - Être les référents insertion en complément de l'organisme de formation, sur un projet de chantier école formation coordonné par un autre acteur.
 - Être prescripteur.
- Les organismes de formation qui peuvent :
 - Répondre à un commanditaire ou à un maître d'ouvrage ;
 - Coordonner un chantier école formation en lien avec le coordinateur désigné par le maître d'ouvrage.

L'organisme de formation :

- Assure la réalisation de la formation et l'accompagnement socio-professionnel des stagiaires à toutes les étapes de leur formation.
- Assure l'organisation des stages pratiques.
- Assure également le montage et le suivi des dossiers de rémunération des stagiaires.

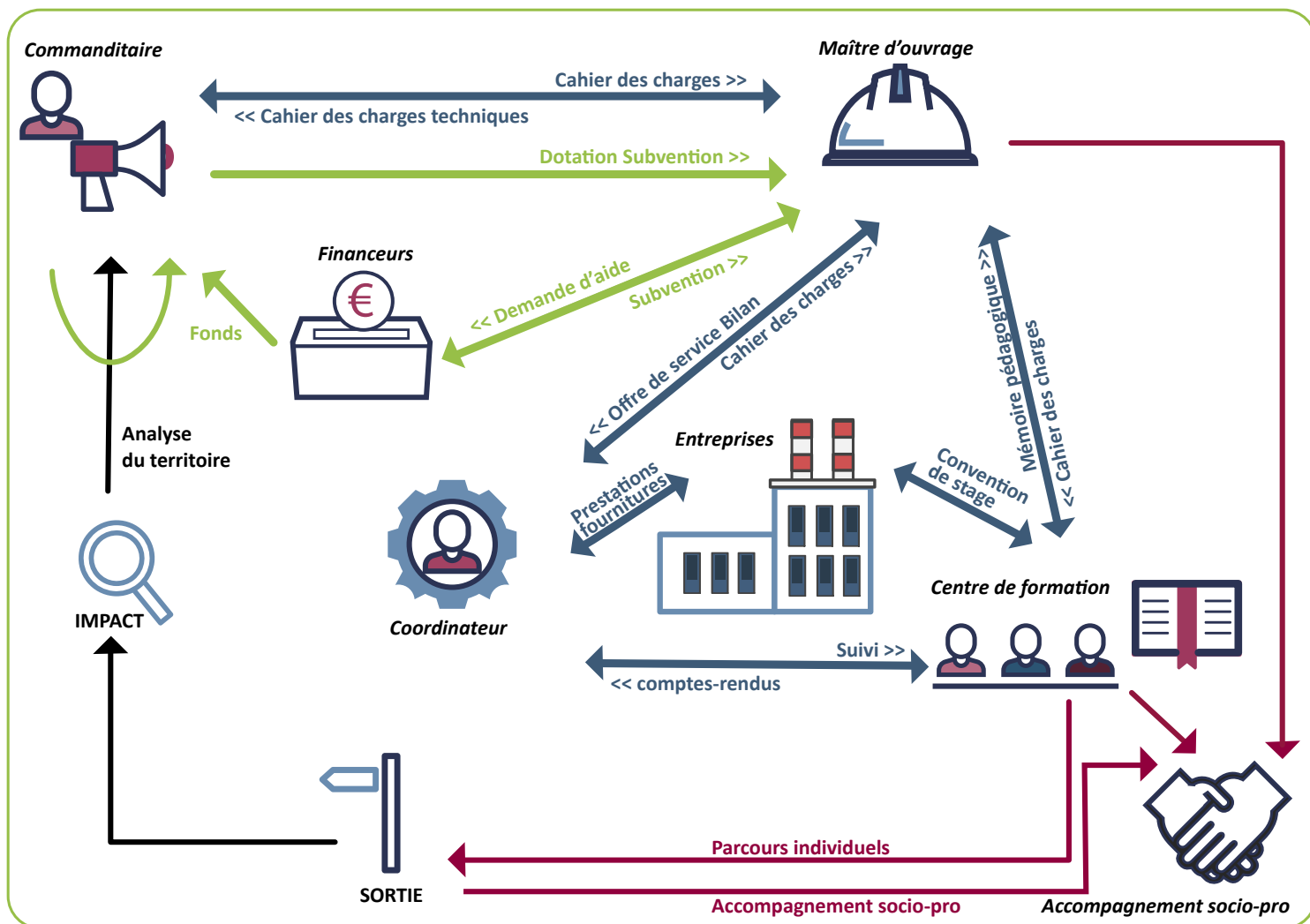


TABLEAU SYNTHETIQUE DU ROLE DES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Qui sont	En qualité de	Comment	Pour quelles Missions dans le cadre du chantier école formation
LES COMMANDITAIRES	Un service d'État, une collectivité, un EPCI	Donneurs d'ordre	En lançant : - Un marché public ou - Un appel à projets et/ou - Un appel à manifestation d'intérêt ; - Un appel à initiatives de développement social...	- L'analyser le territoire (insertion, économie ...), - Mobiliser des acteurs de l'insertion, - Gérer des fonds et des plans en lien avec la formation professionnelle et l'insertion.
LES MAITRES D'OUVRAGE	Un centre de formation, une association, une collectivité, un EPCI	Maître d'ouvrage	En précisant la demande du commanditaire par la conception d'un projet de chantier école formation.	- Sélectionner les supports de production (facultatif), - Mobiliser des acteurs de la formation professionnelle et de l'insertion, - Coordonner l'ensemble du projet de chantier école formation.
LES FINANCEURS	L'EUROPE, L'ETAT (par leurs fonds, leurs appels à projets), les grandes entreprises, les fondations	Commanditaire financeur	En communiquant sous diverses formes sur les fonds disponibles et les modalités d'obtention.	- Financer des projets - En contrôler les objectifs et les finalités
LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT	Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Centre communal d'action Maîtres d'ouvrage délégués En répondant au commanditaire par la conception d'un projet de chantier école formation. - Coordonner l'ensemble du projet de chantier école formation sociale (CCAS), éducateur de rue.	Maîtres d'ouvrage délégués	En répondant au commanditaire par la conception d'un projet de chantier école formation	- Coordonner l'ensemble du projet de chantier école formation
	Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale	Partenaire du projet	En répondant à la sollicitation du maître d'ouvrage pour intégrer l'équipe du chantier école formation	- Echanger avec le formateur référent ; - Analyser les besoins du public ou - Prérecruter des personnes ; - Accompagner les stagiaires
LES ORGANISMES DE FORMATION	Les centres de formation labellisés QUALIOPI sensibles au domaine de l'insertion	Maître d'ouvrage délégué	En répondant au commanditaire ou au maître d'ouvrage par la conception d'un projet de chantier école formation.	- Coordonner l'ensemble du volet pédagogique du projet de chantier école formation, - Mettre en œuvre l'action de formation : Concevoir le parcours pédagogique (ingénierie); Organiser et dispenser les formations ; - Identifier et signaler aux acteurs de l'accompagnement toute problématique ;
		Partenaire du maître d'ouvrage,	- En répondant à son partenaire par la conception d'un projet de chantier école formation	

Nous avons identifié les parties prenantes.

Il apparaît que 3 d'entre-elles jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre d'un chantier école formation

- Le commanditaire qui analyse son territoire, identifie le besoin et en qualité de donneur d'ordre propose un cadre et généralement tout ou partie du financement en vue de la réalisation du chantier école formation.
- Le maître d'ouvrage qui proposera une solution opérationnelle.
- L'organisme de formation qui apporte une réponse spécialisée et détaillée en matière de formation et d'accompagnement des stagiaires.

Plusieurs cas de figure se présente en matière de relation entre ces trois parties prenantes :

- **Le commanditaire mobilise les maîtres d'ouvrage** par le biais d'un appel à projets.
- **Le commanditaire est aussi le maître d'ouvrage.** Par exemple une ville est à l'initiative du projet de chantier école formation et le coordonne au quotidien.
- **Le maître d'ouvrage fait appel à une structure de type association ou mission locale pour coordonner le projet.** Le maître d'ouvrage et ce maître d'ouvrage délégué signeront une convention financière ou non afin de contractualiser cette relation.

Le commanditaire, le maître d'ouvrage et l'organisme de formation trouveront chacun dans la partie qui leur est dédiée la feuille de route à suivre en vue de mener à bien le projet de chantier école formation.





PARTIE 2

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU COMMANDITAIRE





PARTIE 2 – LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU COMMANDITAIRE

LES ETAPES IMPORTANTES EN VUE DE LA REALISATION DU CHANTIER ECOLE FORMATION DU POINT DE VUE DU COMMANDITAIRE

LES PREREQUIS

Les prérequis du commanditaire sont les suivants :

- Avoir réalisé un diagnostic des besoins en insertion du territoire ;
- Formaliser la volonté politique par une décision de l'organe décisionnel ;
- Disposer d'un service ou une direction désignée ;
- Disposer d'un projet identifié ;
- Disposer d'un trinôme dédié, composé de personnes décisionnaires du service d'insertion, des services techniques et du service dont relève la thématique ou la finalité du projet identifié.

LE CHOIX DU PROJET DE PRODUCTION, SUPPORT DU CHANTIER ECOLE FORMATION

Deux alternatives s'offrent au commanditaire :

1- Le commanditaire dispose d'un projet de production

Le commanditaire a la volonté d'utiliser un des supports de son action publique (bâtiment, école, jardin, évènementiel ...) afin de mettre en place un chantier école formation.

Il procède alors à un appel d'offres ou à un appel à projets.

Il veillera à travers son cahier des charges à :

- Définir la thématique ;
- Définir le cadre de l'action d'insertion ;
- Présenter le support du chantier-formation ;
- Laisser plus ou moins de latitude à l'opérateur selon le mode de mobilisation retenu (voir chapitre suivant) pour la conception de l'action sociale en l'occurrence la conception du chantier école formation.

2 - Le commanditaire souhaite intervenir auprès d'un public ou sur un territoire précis et laisse au maître d'ouvrage le soin d'élaborer des pistes de projets support.

Dans ce cas, en général le commanditaire procèdera à un appel d'offres et veillera à travers son cahier des charges à :

- Définir la thématique ;
- Définir le cadre de l'action d'insertion ;
- Présenter ses doléances en matière de public ciblé et de type d'accompagnement souhaité ;
- Laisser plus ou moins de latitude au maître d'ouvrage pour la conception du projet.

LA MOBILISATION DES ACTEURS

Le commanditaire rédige le document détaillant sa demande. Il procède à un appel à projets :

- La définition du besoin : le commanditaire définit le cadre, la thématique et les objectifs dans un **cahier des charges**. Il peut y indiquer une estimation de l'enveloppe prévue.
- Lancement de l'appel : Le commanditaire publie l'appel à projets. Le maître d'ouvrage souhaitant répondre à l'AAP propose un projet. C'est à lui que revient la conception

et la définition des prestations à réaliser et à financer. Il construit un cahier des charges **techniques** : proposition budgétée, équipe dédiée et indicateurs d'impact (détails de sa construction au [Tableau 1](#) page 31).

- La sélection des candidats : le commanditaire réunit un jury et sélectionne les projets qui pourront être dotés d'une subvention.

LES FINANCEMENTS

LES FONDS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre territoires.

La politique de la ville requiert l'appui de tous les acteurs concernés pour agir simultanément sur tous les leviers : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté et prévention de la délinquance, santé...

Compte-tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action interministérielle et partenariale tant avec les autres ministères, services de l'État et organismes publics, qu'avec les collectivités territoriales et leurs partenaires, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif, au niveau national comme local.

Ainsi, la politique de la ville est contractuelle. C'est-à-dire que l'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le contrat de ville.

En Guadeloupe, les quartiers prioritaires de la ville sont les suivants :

Nom du quartier prioritaire	Commune	Code INSEE	EPCI
Bologne-Rivière Des Pères - Calebassier - Pintade - Chevalier Saint Georges - Mallian	Basse-Terre	97105	CA Grand Sud Caraïbe
Vieux Bourg - Les Lauriers	Les Abymes, Pointe-à-Pitre	97101	CA Cap Excellence
Cour Charneau-Raizet	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Boissard-Morne Flory	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Sarlassone Petit Pérou	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Banancier - Haute Plaine	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Bourg - Saint Robert - Cadet - Bois Raimbault- Jean Jaurès	Baillif	97104	CA Grand Sud Caraïbe
Raizet	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Chemin Neuf Carenage Darboussier	Les Abymes, Pointe-à-Pitre	97101	CA Cap Excellence
Le Bourg	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Grand Camp	Pointe-à-Pitre, Les Abymes	97120	CA Cap Excellence
La Boucan	Sainte-Rose	97129	CA du Nord Basse-Terre
Champ Grille 2	Le Moule	97117	CA du Nord Grande Terre
Le Bourg	Le Moule	97117	CA du Nord Grande Terre
Mortenol	Pointe-à-Pitre	97120	CA Cap Excellence
Le Bourg	Sainte-Rose	97129	CA du Nord Basse-Terre

De ce fait, compte tenu du levier « économie et emploi » de la politique de la ville, les collectivités concernées pourront solliciter des financements sur le contrat de ville pour le financement de chantiers école formation. Elles pourront pour cela se rapprocher de la Préfecture de la région Guadeloupe.

Il faut savoir qu'en 2025, les quartiers prioritaires ainsi que les thématiques d'action de la politique de la ville, seront revus en Guadeloupe.



LES FINANCEMENTS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Guadeloupe.

Conduite par la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ce plan regroupe un ensemble de mesures visant à réduire durablement les inégalités, organisées autour de 5 engagements :

- l'égalité des chances dès les premiers pas
- la garantie des droits fondamentaux de l'enfant
- la garantie d'un parcours de formation pour tous les jeunes
- des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- l'accompagnement de tous vers l'emploi

Elle est associée à un investissement de 8,5 milliards d'euros au niveau national sur 5 ans. En Guadeloupe, elle est mise en œuvre par le préfet.

C'est dans ce cadre que la préfecture lance régulièrement des appels à projets en vue de mobiliser des porteurs de projets et de financer des actions portant sur les thématiques suivantes, prioritaires dans l'ensemble des outre-mer :

- ➔ La lutte contre les inégalités de santé ;
- ➔ La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire ;
- ➔ L'accès au mode d'accueil de la petite enfance et soutien à la parentalité ;
- ➔ Le renforcement de l'accès au droit et au logement ;
- ➔ La lutte contre la précarité alimentaire des enfants ;
- ➔ L'accès à l'emploi et en particulier la levée des freins à l'insertion professionnelle.

Il est à noter que la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté s'est arrêtée en décembre 2023.

L'année 2024 a vu le lancement du Pacte de Solidarité dans le cadre d'une contractualisation avec le Conseil Départemental sur 2 volets :

- L'Insertion
- La Solidarité

Concernant l'insertion, cette année est transitoire dans le cadre de la mise en place de France-Travail.

LES FONDS EUROPÉENS MOBILISABLES POUR LES INVESTISSEMENTS DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION

Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union européenne.

Partie intégrante de l'Union européenne au titre de l'objectif « Convergence », la Guadeloupe bénéficie de la politique de solidarité que l'Europe met en œuvre au profit de ses régions les plus défavorisées pour leur permettre de rattraper leur retard de développement.

La Guadeloupe est plus particulièrement concernée par 4 fonds :

1- Le FEDER

Le FEDER est l'un des fonds structurels de la Politique de Cohésion de l'Union Européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale.

2 - Le FSE

Le FSE+ est l'un des fonds structurels (avec le FEDER) de la Politique de Cohésion de l'Union Européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale.

3 - Le FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**) représente le second pilier de la Politique agricole commune de l'Union européenne.

Il répond aux trois grands objectifs de la Politique européenne de développement rural que sont la gestion durable des ressources naturelles, le développement territorial équilibré des zones rurales et la compétitivité de l'agriculture.

4 - Le FEAMPA

Le FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) est l'instrument financier de l'Union européenne créé pour garantir le développement durable de la pêche professionnelle et de l'aquaculture.

En fonction des besoins en financement et selon la thématique du chantier école formation, l'un de ces fonds pourra être sollicité.

LES AIDES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

Les directions régionales sont chargées de conduire les politiques de l'Etat au plus près de la population dans les régions et départements. Elles peuvent ainsi apporter leur soutien aux projets portés par les associations, les collectivités, les établissements publics et sous certaines conditions aux entreprises et aux particuliers dans les domaines qui concernent la direction régionale considérée.

Selon la ou les thématiques du chantier école formation considéré, des financements complémentaires seront recherchés de la direction régionale impliquée.

LES ASTUCES ET DEMARCHES

- Suivre les appels à projets de la préfecture concernant la SPLP, Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Suivre le lien :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets>

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

>> Deux appels à projets du programme « Youth 4 Outermost regions », à destination des jeunes entre 15 et 24 ans, ont été lancés et courent jusqu'au 9 mai 2024 :

- L'un vise directement les jeunes comme porteurs de projets ;
 - L'autre les organisations qui travaillent avec les jeunes.
- Plus d'information au lien suivant : [sur le site web dédié.](#)

Pour toutes questions : info@youth4outermostregions.eu

>> L'appel à projets 2024 du Contrat de ville de l'agglomération Grand Sud Caraïbe :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-l-agglomeration-Grand-Sud-Caraibe>.

>> L'appel à projets 2024 du contrat de ville du Moule :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-Le-Moule>

>> L'ANCT et la DJEPVA organisent la distribution de 15050 billets pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, à destination des jeunes défavorisés notamment ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Voilà le lien pour faire acte de candidature :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/AAP-JOP2024-billetterie-populaire-jeunes>

- Concernant les fonds européens, consulter le site dédié :

<https://www.europe-guadeloupe.fr/>



PARTIE 3

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU MAITRE D'OUVRAGE





PARTIE 3 – LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DU MAÎTRE D’OUVRAGE

Comme nous l’avons vu plus haut, le maître d’ouvrage est celui qui affine le cahier des charges du commanditaire.

Il peut être :

- Un organisme de formation,
- Une structure d’insertion,
- Une collectivité locale ou intercommunale,
- Une association

LES PREREQUIS

Les prérequis du maître d’ouvrage sont les suivants :

- ☑ Bonne **connaissance du territoire** sur lequel doit être réalisé le chantier école formation et des publics ciblés
- ☑ Tenir une **veille ciblée insertion** afin de rester informé des appels à projets, des appels à manifestation d’intérêt et des appels à initiatives pour le développement social qui sont lancés sur son territoire par les collectivités soucieuses de répondre aux besoins de leur territoire.
- ☑ Désigner une **personne responsable** qui jouera le rôle de **coordinateur(trice)** de l’ensemble du projet.

LES ETAPES DU PROCESSUS DE REALISATION

PHASE 1 : EVALUATION DU SUPPORT DE PRODUCTION

■ A - OBJECTIFS :

Le maître d’ouvrage va prendre lecture du cahier des charges, juger de l’intérêt d’y apporter une proposition. Il s’agit d’abord de s’approprier les contraintes et les limites de l’appel à projets.

Il peut avoir en portefeuille des supports de production qu’il devra analyser sur la base des contraintes de l’appel à projets afin de juger du degré d’opportunité des supports de production potentiels.

En fonction du support de production envisagé, un expert technique sera désigné et procédera à la qualification des activités à mener dans le cadre du projet. A titre d’exemple, nous pouvons proposer :

POUR UN PROJET DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT :

On procédera à une visite du chantier par l’expert désigné qui déterminera avec l’équipe les travaux à réaliser, les activités à prévoir, et les contraintes de durée ou d’échéance.

POUR UN PROJET DANS LE DOMAINE SOCIAL :

On procédera à une visite du site, une analyse des besoins des bénéficiaires, une enquête auprès des prescripteurs et à la détermination des activités à mettre en place.

POUR UN PROJET DANS LE DOMAINE DE L’EVENEMENTIEL :

On procédera à une enquête auprès du maître d’ouvrage en vue de la détermination et la caractérisation des services, des actions à mettre en place.

L’objectif est de sélectionner un support de production pour le projet à présenter dans le cadre de l’appel à projets.



■ B - DIMENSIONNEMENT D'UN CHANTIER ECOLE FORMATION

I - OBJECTIF

Il est impératif de définir les activités à mener, les matériaux et fournitures à acquérir dans le cadre du projet de chantier école formation. Cela permettra d'envisager les partenariats à mettre en place sur de bonnes bases. Il s'agit donc de dimensionner le projet.

Le dimensionnement exige un bon sens de l'observation et une grande rigueur.

La procédure de dimensionnement à respecter est la suivante :

- Observation du site actuel ou de la situation actuelle
- Définition de la situation souhaitée, de la finalité du projet
- Présentation du projet au service technique compétent
 - Visite du site
 - Description du projet
- Evaluation par le service technique compétent
- Réunion de l'équipe de conception du chantier école formation afin d'affiner le dimensionnement du projet de chantier école formation.

II. OBSERVATION DE LA SITUATION ACTUELLE

L'équipe projet utilise une méthode d'observation systématique afin de caractériser la situation du point de vue

- Des contraintes
 - Travail en hauteur
 - Manutention manuelle
 - Espace (exiguïté ou grande surface)
- Des risques
 - Risque de chute
 - Risques sur les activités physiques
- Des améliorations ou activités à mettre en place

III. DESCRIPTION DU PROJET

- Il s'agit de fournir suffisamment d'éléments au service technique afin de lui permettre d'évaluer le projet
 - Présentation d'une préfiguration du projet
 - Mesure des surfaces à travailler
 - Description des services envisagés



IV - EVALUATION PAR LE SERVICE TECHNIQUE

- La proposition du service technique doit contenir à minima :
 - Les différents postes de dépenses,
 - Le cout des différents postes de dépenses,
 - Les activités requises,
 - Les durées de réalisation des différentes activités,
 - le nombre de personnes requises pour la réalisation des activités.

V - ADAPTATION DU DIMENSIONNEMENT

Pour transformer le dimensionnement d'un projet classique en dimensionnement d'un projet de chantier école formation, l'équipe projet :

- Elimine les activités hors champs de compétences des stagiaires envisagés (elles seront faites par une entreprise),
- Ecarte les coûts de main d'œuvre qui seront supportés par le centre de formation sous forme d'indemnisation des stagiaires,
- Estime le surcoût généré sur les activités par les apprentissages (compte-tenu de la technicité des activités),
- Estime le temps supplémentaire pour la réalisation des activités.
- Détermine les stagiaires pouvant être retenus pour ce chantier (mineurs/majeurs ; hommes/ femmes ; PPSMJ ; illettrisme ; handicap...);
- Définit le nombre de stagiaires à recruter pour le chantier école formation,
- Prévoit la logistique pour les stagiaires : EPI ; toilette ; restauration ; transport.
- Prévoit un espace de réunion/pause ;

■ C - LES PARTICULARITES DE L'EVALUATION DU SUPPORT DE PRODUCTION D'UN CHANTIER ECOLE FORMATION

La création d'espaces d'apprentissage spécifiques aux activités déployées sur le support de production

Le chantier école formation réunit des personnes venant d'horizons divers et de cursus de formation variés. La plupart d'entre eux ne connaissent pas ou peu les activités qu'ils vont réaliser.

Par conséquent, un tiers du temps du formateur sera consacré à l'apprentissage du geste professionnel. Une fois le geste technique maîtrisé, les stagiaires sont guidés sur le chantier en vue de réaliser les activités apprises sur le lieu de production.

Selon la méthode de l'organisme de formation, ce temps d'apprentissage peut se tenir sur le site de production ou dans un lieu aménagé pour ces apprentissages.

Le surcoût du support de production dans le cadre d'un chantier école formation

Ces espaces et ces temps d'apprentissage supplémentaires génèrent des surcoûts qu'il faut estimer par rapport à un chantier classique afin d'ajuster l'estimation du support de production que fera un service technique publique ou une entreprise privée classique.

Selon la complexité des activités du chantier école formation, ce surcoût sera estimé à 20 à 30 % de supplément.

Le complément de volume de travail à évaluer dans le cadre d'un chantier école formation.

Sur ce même principe, le volume de main d'œuvre que l'on peut estimer sur un projet classique devra être majoré de 20 à 30 % selon la complexité du projet.



En fonction de la nature du projet support, des besoins en compétences des partenaires et des entreprises, l'équipe projet détermine les objectifs d'accompagnement des stagiaires, puis :

- Identifie les partenaires à même de répondre aux problématiques sociales
- Élabore les parcours professionnels individualisés de chaque stagiaire.

■ 3 - PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE FACILITATION VIS A VIS DES STAGIAIRES

Il s'agit, en concertation avec les services de la collectivité et les structures externes potentiellement partenaires, de répondre à la question : Qu'a-t-on fait pour rendre la participation au chantier école formation plus engageant, plus intéressant et moins coûteux pour les stagiaires (mobilité ; restauration ; commodités etc.).

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

La municipalité qui prendra en charge la restauration des stagiaires ;

L'EPCI qui prendra en charge le transport des stagiaires.

La collectivité qui mettra à disposition du centre de formation une salle à proximité du chantier école formation

■ 4 - REDACTION DU CAHIER DES CHARGES PEDAGOGIQUES / MOBILISATION DES ORGANISMES DE FORMATION

A partir des éléments recueillis, l'équipe dédiée rédige le cahier des charges pédagogiques en vue de lancer un appel d'offres ou un appel à projets à destination des centres de formation. L'objectif étant de sélectionner le centre de formation le plus à même de réaliser l'action, tant sur le plan pédagogique que sur le plan financier.

Vous trouverez des recommandations pour la rédaction du cahier des charges techniques dans le tableau ci-dessous.

Quand le maître d'ouvrage est un organisme de formation, il peut solliciter le financement de la formation professionnelle auprès du FSE+ ; ou auprès de commanditaires comme France Travail.

Quand le maître d'ouvrage est une collectivité, deux possibilités s'offrent à lui :

- Sélectionner le centre de formation et lui laisser la charge de mobiliser les fonds FSE+. Dans ce cas le l'organisme de formation conventionnera directement avec le gestionnaire du fonds.
- Sélectionner l'organisme de formation ; faire la demande de FSE+ pour le financement de la formation et de l'indemnisation des stagiaires et gérer le paiement du centre de formation en établissant une procédure de remontées des états d'avancement du projet avec l'organisme de formation.

Le cahier des charges techniques comprend *a minima* les rubriques suivantes :

Tableau 1

Rubriques	Cahier des charges techniques Recommandations pour le maître d'ouvrage
Intitulé du projet	Rubrique importante pour le classement et l'archivage
Contexte et enjeux du projet de chantier école formation	Le maître d'ouvrage précise dans quel contexte et dans quel but il souhaite voir sur son territoire la mise en place d'un chantierformation.
Objectifs visés	Le maître d'ouvrage précise les objectifs qu'il se fixe dans le programme pour lequel il édite l'appel à projets
Résultats attendus	Le maître d'ouvrage s'attache à présenter les résultats qu'il attend en termes de sorties positives (obtention de diplômes ; réalisation de formations certifiantes/qualifiantes ; emplois à l'issue du chantier école formation ; entrée en formation etc.).
Publics visés	Le maître d'ouvrage précise le public qu'il souhaite voir accompagné dans le cadre de son programme
Localisation/ description	Le maître d'ouvrage précise la délimitation géographique du programme qu'il met en place
Contenu pédagogique	Selon l'objet de l'appel à projets, le commanditaire précise ou non le contenu pédagogique attendu : Si l'objet de l'appel à projets est de mettre en place des actions d'insertion au sens large, il ne précise pas forcément d'objectifs pédagogiques mais insiste sur ses objectifs en termes de sorties positives et d'insertion
Modalités de mise en œuvre	Facultatif Le maître d'ouvrage précise ici les contraintes et les limites qu'il entend imposer aux répondants
Calendrier de mise en œuvre du chantier école formation	Le maître d'ouvrage précise ses contraintes de durée de l'action.
Partenariat	Le maître d'ouvrage précise, le cas échéant, ses recommandations en termes de partenariat.

PHASE 4 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET RECHERCHE DE FINANCEMENT

L'équipe projet établit le budget prévisionnel du chantier école formation qui est en fait un outil vivant. Il sera adapté en permanence à la réalité. Sa première version est cruciale elle doit être la plus fidèle possible au projet envisagé. Et constituera le document de communication et de gestion du projet. Elle sera l'élément sur lequel s'appuiera la recherche de partenariat et de financement.

■ 1 - ELABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION

Il s'agit ici de répertorier scrupuleusement les dépenses du chantier école formation et de solliciter les financements qui conviennent en complément.

- Achats : Matière d'œuvre, prestations, outillage et équipements nécessaires au projet. Il s'agit d'en faire une estimation la plus pertinente possible. Pour cela il est recommandé de demander des devis.
- Fonctionnement : (salarié dédié à la coordination du projet ; fournitures administratives et autres charges utilisées partiellement pour le projet pourront être évaluées et mentionnées dans le budget.
- Accompagnement socio-professionnel. Selon les modalités et les partenaires retenus par la collectivité ou la structure pour ce volet, cet accompagnement fera l'objet d'une simple convention ou d'une prestation dont le montant sera intégré au budget.
- Formation Il sera judicieux de consulter les modalités de calcul des financeurs de la formation professionnelle afin de faire une estimation pertinente de ce poste. Nous vous invitons dans cet ouvrage à utiliser la méthode de calcul de la région Guadeloupe pour la sollicitation du fonds européen FSE+ [page 49 et 50](#).
- Facilitation pour les stagiaires : les achats ou prestations visant à faciliter la participation des stagiaires au chantier école formation, seront évalués et intégrés au budget.

■ 2 - RECHERCHE DE FINANCEMENT

L'équipe projet procède aux démarches suivantes :

- Inscription des lignes budgétaires proposées par le commanditaire.
- Demande d'aide complémentaire pour les autres lignes de dépenses du projet ;
- Les demandes d'aide à la formation professionnelle et à la rémunération des stagiaires pourront être effectuées par la collectivité elle-même si elle a la capacité d'en assurer l'administration, ou par l'organisme de formation ;
- Demande d'aide pour l'accompagnement socio-professionnel (si ces lignes de dépenses ne sont pas prévues dans la subvention du commanditaire) ;
- Recherche de mécénat et partenariat si nécessaire.
- Validation du budget global et dépôt des dossiers de demandes de financement

Une fois l'organisme de formation sélectionné, son mémoire technique vient étoffer la demande de financement du maître d'ouvrage.

L'acceptation des différentes subventions sollicitées permettront de passer à la phase suivante de la procédure.



PHASE 5 : PLANNIFICATION OPERATIONNELLE DU PROJET**■ 1 - FINALISATION DU FINANCEMENT**

Le commanditaire apporte une partie du financement.

Les demandes de subventions déposées au cours de la phase précédente apporteront le financement complémentaire attendu.

■ 2 - PLANIFICATION DU CHANTIER

Sur la base de la nature et de la chronologie des activités du chantier. Ce dernier sera découpé en différentes phases.

Par exemple pour la Création d'un espace vert :

Chantier	Phasage
Création d'un espace vert	Conception de l'espace vert
	Acquisition des plantes
	Préparation mécanique du sol
	Apport de terre, terreau, engrais...
	Plantation
	Sécurisation de l'espace vert

Les durées et les dates-butoir seront définies au sein de l'équipe dédiée afin d'en partager les enjeux.

■ 3 - RÉPARTITION DES RÔLES ET DU MODE DE COMMUNICATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE CADRE OPÉRATIONNELLE

Responsable	Champs de compétence	Documents produits	Fréquence de reporting	Destinataire du reporting
Personne désignée par le service technique	Achats matériaux équipements Livraison sur le chantier ; Suivi des travaux.	Factures ; Bons de livraison ; Fiche de suivi ; Fiche d'incident ;	A définir au sein de l'équipe, en fonction de la durée et de la complexité du projet.	Les services financiers de la collectivité et Le coordinateur du maître d'ouvrage
Personne référente des structures d'accompagnement	Suivi socio-professionnel individuel des stagiaires	Dossiers individuels des stagiaires ;	A l'inscription et à chaque mise à jour.	Coordinateur du centre de formation
Coordinateur du centre de formation	Suivi des formateurs Suivi de la progression des stagiaires	Fiches de présences ; Cahier de texte ; Fiche de suivi des stagiaires.	A définir avec l'agence de paiement	L'agence de paiement et le coordinateur du maître d'ouvrage
le CIP ou la personne référente de l'accompagnement socio-pro	Suivi socio-professionnel individuel	Bilan pédagogique		
Le ou les formateur(s)	Suivi pédagogique	Bilan pédagogique		
Coordinateur du maître d'ouvrage (Rôle central)	Communication avec l'ensemble des partenaires et les financeurs ; communication ; coordination	Document de communication ; Demandes de paiement	A définir avec le service financier du maître d'ouvrage	Service financier du maître d'ouvrage et le ou les gestionnaire(s) des subventions

PHASE 6 : LANCEMENT ET SUIVI DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION

Dès que les différents financements du budget sont validés, le chantier école formation peut démarrer avec la communication et le recrutement des stagiaires.

Vous trouverez ci-après, un exemple de communication en vue du lancement d'un chantier école formation

OPAC du Antenne de	Association «	»
Association « Quartiers Libres »		
Avec le financement de Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle du Val de Marne, du Conseil Régional d'Ile de France et de l'OPAC du		
Organisent un		
« Chantier Ecole - Bâtiment seconde oeuvre »		
pour		
L'aménagement intérieur des locaux de l'association « Quartiers Libres »		
Public concerné		
<ul style="list-style-type: none"> > 7 stagiaires dispositif jeunes (16 – 25 ans). > 8 stagiaires adultes relevant du SIFE collectif (+ de 26 ans). > Statut de stagiaire de la formation professionnelle (rémunération ASSEDIC ou CNASEA). 		
Pré requis		
Visite médicale de non contre-indication pour le travail dans les métiers du BTP seconde oeuvre.		
Objectifs de la formation		
Acquérir des compétences techniques de base (hors électricité et plomberie) des métiers du seconde oeuvre, ainsi que des comportements socioprofessionnels permettant une intégration durable dans les entreprises du secteur du BTP.		
Contenu de la formation		
Positionnement physique et manuel, mini-séjour de cohésion d'équipe, gestes et postures, sécurité dans le travail, contrats de travail, mise à niveau et techniques de recherche de stage/emploi.		
Application et développement des connaissances pendant la réalisation du chantier école :		
<ul style="list-style-type: none"> • travaux d'isolation ; • plâtrerie ; • faux-plafond ; • menuiserie intérieure ; • peinture ; • revêtements des sols (souples et carrelage) ; • revêtements des murs (faïence). 		
Période d'alternance en entreprise de 3 semaines.		
Aide au placement dans les entreprises partenaires de l'OPAC du		
		et dans d'autres
entreprises du secteur.		
Nombre d'heures		
581 H en centre de formation dont 385 sur le chantier école.		
105 H en alternance dans une entreprise du secteur des BTP.		
Dates de la formation		
Du 17 février au 4 juillet 2003		
<hr/>		
Contactez-nous		
e-mail :		

Le recrutement des stagiaires est assuré par les structures d'accompagnement partenaires du projet dans le cadre de leur mission habituelle :

Elles recherchent les informations sur leur territoire en particulier les dispositifs d'insertions existants ;

Elles accueillent le public par téléphone, par entretien, en réunion ;

Elles réalisent un diagnostic socio-professionnel avec les personnes concernées par le biais d'entretiens individuels afin de cibler leurs projets, leurs compétences, leurs attentes et leurs objectifs. Ceci en vue de leur proposer des parcours individualisés.

C'est à ce stade que le maître d'ouvrage du chantier école formation va solliciter ses partenaires de l'accompagnement socio-professionnels afin d'identifier ensemble les futurs stagiaires. Ces stagiaires devront satisfaire des critères supplémentaires en lien avec les caractéristiques du chantier école formation considéré.

Le ou la coordonnateur(trice) du centre de formation exerce une activité de contrôle dans le suivi du projet :

- >> Assure la collecte des données des indicateurs de suivi pour la formation et pour le suivi socio-professionnel ;
- >> Valide des dépenses du centre de formation

PHASE 7 : ETUDE D'IMPACT

Pour mesurer l'effet des actions qu'il finance, le maître d'ouvrage a besoin que soit établi un bilan économique, social et environnemental à l'issue de l'action menée.

L'empreinte économique d'un projet se décline sur 3 niveaux :

Les impacts directs sur le territoire, du fait de l'activité réalisée sont :

- La valeur ajoutée produite
- Le nombre de bénéficiaires

Les impacts indirects correspondent :

- À la valeur ajoutée des fournisseurs du fait des achats réalisés
- Aux emplois supportés chez les fournisseurs

Les impacts induits correspondent à la consommation des salariés et bénéficiaires du projet et à la consommation des salariés des fournisseurs.

L'empreinte socio-économique :

Au-delà de la valeur créée sur le territoire à travers les achats, les salaires et les taxes versées, le chantier école formation génère également des bénéfices cachés : La montée en compétence, l'employabilité, la mobilité sont autant de bénéfices difficilement quantifiables.

Impact environnemental :

Le chantier école formation comme tout type de chantier est susceptible de générer des déchets. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en juillet 2015 tend à limiter le gaspillage et favoriser l'économie circulaire. Elle impose un objectif de valorisation de 70 % des déchets du bâtiment et des travaux publics et favorise le réemploi, la réutilisation et la valorisation des matériaux.

C'est par ce prisme que l'étude d'impact du chantier école formation analyse les activités et le bilan du chantier.

Impact pour la santé :

Des études de l'INRS montrent que les formations de base en sécurité (SST, PRAP...) souvent dispensées dans le cadre de chantier école formation, permettent une réduction des AT, ce qui assure une santé « durable » surtout dans la population jeune (pas assez d'expérience dans le travail, pas assez techniques, état physique dégradé par manque d'activité, ...). Pour les bénéficiaires adultes, implique une prise de conscience de sa propre situation (dégradé par le travail dans certains cas) et la nécessité d'une adaptation de son comportement et poste de travail pour continuer à travailler en bonnes conditions.

Un outil permettant de mesurer l'empreinte économique et l'empreinte socio-économique des entreprises sociales est disponible auprès de CHANTIER école.



LES FINANCEMENTS

■ FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le fonds européen dédié à la formation professionnelle, géré par la collectivité régionale est le FSE+ pour la période 2021 – 2027. Le FSE+ a pour mission de financer des actions d'insertion, de formation et d'emploi afin d'offrir de meilleures perspectives professionnelles aux citoyens européens et faciliter leur intégration sur le marché du travail.

Son principal objectif est de rétablir l'égalité des chances en intervenant en priorité pour les personnes les plus défavorisées, et en particulier pour les personnes qui ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour retrouver un emploi ou le conserver.

Les bénéficiaires éligibles :

- Les collectivités territoriales et leurs établissements publics
- Les organismes de formation
- Guadeloupe formation
- L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation
- L'Agence de l'Outre-Mer (LADOM)
- Les entreprises et organismes publics ayant une activité dans un secteur concurrentiel
- Les associations
- Les collectivités, établissements publics locaux et organismes consulaires
- Les établissements Publics Nationaux Administratifs, Établissements Public Nationaux d'Enseignement, de recherche
- Les GIP

Les actions financées :

Dans le cadre de son objectif spécifique 4.7 portant sur la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, le FSE+ peut financer les actions suivantes :

- Actions d'accès à la qualification pour les personnes en recherche d'emploi/inactifs.
- Actions d'analyse et d'anticipation des besoins en compétences des entreprises, favorisant l'agilité des programmes de formation continue ;

Les indicateurs :

- L'indicateur de réalisation est le nombre de participants (Objectif 3250 en 2029).
- L'indicateur de résultat est le taux de participants obtenant une qualification au terme de leur participation (objectif 75 % en 2029).

Les dépenses éligibles :

- Dépenses de personnels internes directement rattachés à l'opération ;
- Apport en nature (bénévole) ;
- Dépenses de personnels externes intervenant dans le cadre d'une prestation de service ;
- Dépenses de prestations externes engagées par les structures bénéficiaires pour la réalisation des actions ;
- Frais de mission des personnels de la structure et des intervenants extérieurs sous forme de barème ;
- Coûts indirects sous forme d'option de coût simplifié (OCS) – à valider avec l'instructeur

Équation 1

Le Barème Spécifique des Coûts Unitaires

Dans le cas particulier qui nous intéresse. A savoir la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi (inscrits ou non), un barème spécifique aux actions de formation a été défini.

Ce barème couvre l'ensemble des coûts des stagiaires en centre et en entreprise, ainsi que leur rémunération, si le participant est éligible, pendant toute la durée de leur formation.

Il est calculé en fonction des niveaux de formation :

- Catégorie A (Niveau 6) = 3 716 €
- Catégorie B (Niveau 5 / CITE 5) = 8 543 €
- Catégorie C (Niveau 4 / CITE 3/4) = 7 632 €
- Catégorie D (Niveau 3 / CITE 3) = 8 340 €
- Catégorie E (Formation non certifiante/non diplômante) = 5 080 €
- Catégorie F (Rémunération) = 9 053 €

La subvention FSE+ sera versée sur la base de la justification des sorties positives pour chaque participant.

- Le montant de la subvention FSE+ est le résultat de l'opération suivante :
 - + Nombre de participants * BSCU correspondant au niveau de qualification
 - + Nombre de participants * BSCU rémunération
 - + L'OCS à 7 % si nécessaire

Une sortie positive est :

- Obtention du diplôme / de la certification / du titre professionnel
- Ou participation à un minimum 80 % du volume horaire total de formation
- Ou acquisition d'un minimum de 80 % des compétences requises au titre de cette formation
- Ou signature d'un contrat de travail avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou création ou reprise d'une entreprise avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou inscription dans une autre formation continue à destination des demandeurs d'emploi avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou inscription dans le cadre d'un parcours de validation des acquis de l'expérience avant le terme ou à l'issue de sa formation.

LES ASTUCES ET DEMARCHES

>> Déposer une demande de subvention sur le FSE+ ou

>> Suivre les appels à projets de la Collectivité Régionale concernant la formation professionnelle. Suivre le lien :

https://www.regionguadeloupe.fr/les-aides-les-services/les-e-services/appels-a-projet/#_

• Recommandations de la collectivité régionale :

- Se renseigner sur les conditions d'éligibilité à une aide européenne
- Prendre connaissance du programme auquel votre projet serait susceptible d'être éligible ;
- Les objectifs de votre projet doivent être « SMART » : Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, et situés dans le Temps ;
- Votre budget doit être réaliste ;
- Les obligations contractuelles doivent être anticipées ;
- La demande d'aide doit être déposée d'une façon dématérialisée et complète sur le portail E-synergie :

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/guadeloupe

>> Contact à la collectivité régionale :

Direction de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage, de l'emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire

Téléphone : 0590 80 40 95

LES AUTRES FINANCEMENTS MOBILISABLES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

LES FONDS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre territoires.

La politique de la ville requiert l'appui de tous les acteurs concernés pour agir simultanément sur tous les leviers : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté et prévention de la délinquance, santé...

Compte-tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action interministérielle et partenariale tant avec les autres ministères, services de l'État et organismes publics, qu'avec les collectivités territoriales et leurs partenaires, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif, au niveau national comme local.

Ainsi, la politique de la ville est contractuelle. C'est-à-dire que l'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le contrat de ville.

En Guadeloupe, les quartiers prioritaires de la ville sont les suivants :

Nom du quartier prioritaire	Commune	Code INSEE	EPCI
Bologne-Rivière Des Pères - Calebassier - Pintade - Chevalier Saint Georges - Mallian	Basse-Terre	97105	CA Grand Sud Caraïbe
Vieux Bourg - Les Lauriers	Les Abymes, Pointe-à-Pitre	97101	CA Cap Excellence
Cour Charneau-Raizet	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Boissard-Morne Flory	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Sarlassone Petit Pérou	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Bananier - Haute Plaine	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Bourg - Saint Robert - Cadet - Bois Raimbault- Jean Jaurès	Baillif	97104	CA Grand Sud Caraïbe
Raizet	Les Abymes	97101	CA Cap Excellence
Chemin Neuf Carenage Darboussier	Les Abymes, Pointe-à-Pitre	97101	CA Cap Excellence
Le Bourg	Capesterre-Belle-Eau	97107	CA Grand Sud Caraïbe
Grand Camp	Pointe-à-Pitre, Les Abymes	97120	CA Cap Excellence
La Boucan	Sainte-Rose	97129	CA du Nord Basse-Terre
Champ Grille 2	Le Moule	97117	CA du Nord Grande Terre
Le Bourg	Le Moule	97117	CA du Nord Grande Terre
Mortenol	Pointe-à-Pitre	97120	CA Cap Excellence
Le Bourg	Sainte-Rose	97129	CA du Nord Basse-Terre

De ce fait, compte tenu du levier « économie et emploi » de la politique de la ville, les collectivités concernées pourront solliciter des financements sur le contrat de ville pour le financement de chantiers école formation. Elles pourront pour cela se rapprocher de la Préfecture de la région Guadeloupe.

Il faut savoir qu'en 2025, les quartiers prioritaires ainsi que les thématiques d'action de la politique de la ville, seront revus en Guadeloupe.

LES FINANCEMENTS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Conduite par la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ce plan regroupe un ensemble de mesures visant à réduire durablement les inégalités, organisées autour de 5 engagements :

- l'égalité des chances dès les premiers pas
- la garantie des droits fondamentaux de l'enfant
- la garantie d'un parcours de formation pour tous les jeunes
- des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- l'accompagnement de tous vers l'emploi

Elle était associée à un investissement de 8,5 milliards d'euros au niveau national sur 5 ans. En Guadeloupe, elle est mise en œuvre par le préfet.

C'est dans ce cadre que la préfecture lançait régulièrement des appels à projets en vue de mobiliser des porteurs de projets et de financer des actions portant sur les thématiques suivantes, prioritaires dans l'ensemble des outre-mer :

- La lutte contre les inégalités de santé ;
- La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire ;
- L'accès au mode d'accueil de la petite enfance et soutien à la parentalité ;
- Le renforcement de l'accès au droit et au logement ;
- La lutte contre la précarité alimentaire des enfants ;
- L'accès à l'emploi et en particulier la levée des freins à l'insertion professionnelle.

Il est à noter que la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté s'est arrêtée en décembre 2023.

L'année 2024 a vu le lancement du **Pacte de Solidarité** dans le cadre d'une contractualisation avec le Conseil Départemental sur 2 volets :

- L'Insertion
- La Solidarité

Concernant l'insertion, l'année 2024 est une année transitoire qui se traduit par une contractualisation d'un an entre l'Etat et le Conseil départemental en attendant la prise en main de France-Travail sur ce volet.

Ainsi pour 2024 c'est le Conseil départemental qui pourra être sollicité pour le financement de chantiers école formation.

LES AIDES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT

Les directions régionales sont chargées de conduire les politiques de l'Etat au plus près de la population dans les régions et départements. Elles peuvent ainsi apporter leur soutien aux projets portés par les associations, les collectivités, les établissements publics et sous certaines conditions aux entreprises et aux particuliers dans les domaines qui concernent la direction régionale considérée.

Selon la ou les thématiques du chantier école formation considéré, des financements complémentaires seront recherchés de la direction régionale impliquée.

LES ASTUCES ET DEMARCHES

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

> Deux appels à projets du programme « Youth 4 Outermost regions », à destination des jeunes entre 15 et 24 ans, ont été lancés et courent jusqu'au 9 mai 2024 :

- L'un vise directement les jeunes comme porteurs de projets ;
- L'autre les organisations qui travaillent avec les jeunes.

Plus d'information au lien suivant : [sur le site web dédié](#).

Pour toutes questions : info@youth4outermostregions.eu

>> L'appel à projets 2024 du Contrat de ville de l'agglomération Grand Sud Caraïbe :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-l-agglomeration-Grand-Sud-Caraibe>.

>> L'appel à projets 2024 du contrat de ville du Moule :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-Le-Moule>

L'ANCT et la DJEPVA organisent la distribution de 15050 billets pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, à destination des jeunes défavorisés notamment ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Voilà le lien pour faire acte de candidature : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/AAP-JOP2024-billetterie-populaire-jeunes>

>> Concernant les fonds européens, consulter le site dédié : <https://www.europe-guadeloupe.fr/>



LES FONDS EUROPÉENS MOBILISABLES POUR LES INVESTISSEMENTS DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION.

Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union européenne.

Partie intégrante de l'Union européenne au titre de l'objectif « Convergence », la Guadeloupe bénéficie de la politique de solidarité que l'Europe met en œuvre au profit de ses régions les plus défavorisées pour leur permettre de rattraper leur retard de développement.

La Guadeloupe est plus particulièrement concernée par 4 fonds :

1. Le FEDER

Le FEDER est l'un des fonds structurels de la Politique de Cohésion de l'Union Européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale.

2. Le FSE

Le FSE+ est l'un des fonds structurels (avec le FEDER) de la Politique de Cohésion de l'Union Européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions dans un objectif de cohésion économique, sociale et territoriale.

3. Le FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) représente le second pilier de la Politique agricole commune de l'Union européenne.

Il répond aux trois grands objectifs de la Politique européenne de développement rural que sont la gestion durable des ressources naturelles, le développement territorial équilibré des zones rurales et la compétitivité de l'agriculture.

4. Le FEAMPA

Le FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) est l'instrument financier de l'Union européenne créé pour garantir le développement durable de la pêche professionnelle et de l'aquaculture.

En fonction des besoins en financement et selon la thématique du chantier école formation, l'un de ces fonds pourra être sollicité.

TABLEAU DES SOURCES DE FINANCEMENT POTENTIEL D'UN CHANTIER ECOLE FORMATION

SOURCES DE FINANCEMENT	POLITIQUE DE LA VILLE	SPLP	FORMATION PROFESSIONNELLE FSE+	AUTRES FONDS EUROPEENS	AIDES DEPARTEMENTALES	AUTRES AIDES DE COLLECTIVITES
LIGNES BUDGETAIRES						
FORMATION	X	X	BSCU	ACTIONS		
ENCADRANTS TECHNIQUES	X	X	BSCU			X
PRESTATIONS	X	X	BSCU			X
FRAIS DE MISSION (personnels et prestataires)			BSCU			X
STAGIAIRES EN FORMATION			BSCU			
STAGIAIRES EN STAGE			BSCU			
COURTS INDIRECTS	X	X	OCS : 7 %			X
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	X	X			X	X
INGENIERIE	X	X		X		X
ANIMATION	X	X		X		X
INVESTISSEMENT / MATERIAUX				X		X
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL					Aides individuelles	
HEBERGEMENT					X	
RESTAURATION					X	
HYGIENE					X	

SPLP : Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

BSCU : Barème Spécifique de Cout unitaire





PARTIE 4

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU POINT DE VUE DE L'ORGANISME DE FORMATION



- >> Préciser les prérequis pour une meilleure efficacité du chantier école formation.
 - > Prérequis des stagiaires (niveau de formation ; expériences ou compétences minimales...)
 - > Prérequis vis-à-vis du maître d’ouvrage (modalité de coopération avec le maître d’ouvrage)
- >> Préciser les objectifs de sorties des stagiaires au regard des parcours individuels envisagés. Les résultats attendus en termes d’améliorations de l’adaptation à la vie sociale et à l’emploi des stagiaires.
- >> Préciser les modalités de l’accompagnement socio-professionnel des stagiaires qui est proposé.
- >> Préciser le déroulé prévisionnel de l’action en cohérence avec les limites imposées par le commanditaire.
- >> Coûts de la prestation du centre de formation (taux horaire, ingénierie péda...)

Le mémoire technique comprend *a minima* les rubriques suivantes :

Rubriques	Dossier technique Recommandations pour le répondant : maître d’ouvrage délégué ou organisme de formation
Intitulé du projet	Donner un intitulé accrocheur définissant bien les particularités du projet.
Contexte et enjeux du projet de chantier école formation	Le répondant se positionne par rapport au contexte défini par le maître d’ouvrage et précise en quoi le projet qu’il propose contribue à répondre aux enjeux édictés par le maître d’ouvrage.
Objectifs visés	Le répondant projet s’attache à préciser les objectifs chiffrés qu’il se fixe dans le cadre de son projet de chantier école formation
Résultats attendus	Le répondant précise ce que son projet de chantier école formation doit permettre en termes de sorties des stagiaires au regard des parcours individuels envisagés. Les résultats attendus en termes d’améliorations de l’adaptation à la vie sociale et à l’emploi des stagiaires Il précisera également les réalisations directes attendues du chantier école formation (réhabilitation de bâtiment à vocation sociale ; réalisation de services en faveur des plus démunis ; réalisation d’un évènementiel etc.)
Publics visés	Le répondant précise le ou les public(s) qu’il envisage de former dans le cadre du chantier école formation, en adéquation avec les préconisations du maître d’ouvrage. Il précise les prérequis pour une meilleure efficacité du chantier école formation.
Localisation/ description	Le répondant précise le lieu et les caractéristiques du chantier école formation qu’il propose au maître d’ouvrage (Description des activités ou travaux). Il apporte également toutes les autorisations requises pour sa réalisation.
Contenu pédagogique	Le répondant expose le programme de formation que les stagiaires suivront. Il s’attache à préciser les termes suivants : La durée en heures de formation ; Le nombre de stagiaires ; Les activités à réaliser dans le cadre du projet ; Les lots techniques attenants, Les objectifs pédagogiques ; Le nombre d’encadrants techniques Le nombre de CIP ;
Modalités de mise en œuvre	Le répondant précise les modalités de mise en œuvre du chantier d’insertion dans le respect des contraintes et des limites imposées par le maître d’ouvrage.
Calendrier de mise en œuvre du chantier école formation	Le répondant précise le déroulé prévisionnel de l’action en cohérence avec les limites imposées par le maître d’ouvrage.
Partenariat	Le répondant précise les partenariats qu’il a su établir pour la mise en œuvre du chantier école formation : Les partenaires ; Les implications respectives des partenaires (acquisition de fournitures, offre de prestation, ...)



Vous trouverez ci-dessous différents extraits de mémoires pédagogiques.

Exemple de programme pédagogique

Phase	Activités	Nombre Heures	Dates
1ère (centre de formation)	Accueil, positionnement, appropriation du chantier, sensibilisation à la prévention des risques.	35 h	Du au
2e (centre de formation)	Apprentissage des techniques de base utilisées sur le chantier en sécurité et mise en place du chantier	35 h	Du au
3e (centre de formation)	Réalisation des travaux d'aménagement intérieurs, suivi des conditions d'hygiène et de sécurité)	455 h	Du au
4e (centre de formation)	Période d'alternance en entreprise.	140 h	Du au
5e (centre de formation)	Recherche de solutions et validation CSST	70 h	Du au
Congés les 24 décembre et 31 décembre			

QUELQUES EXTRAITS DE MEMOIRES PEDAGOGIQUES

Exemple 1 :

Chantier école formation « Préprofessionnalisation aux métiers de l'aménagement paysager et de l'entretien des espaces verts » - Capesterre-Belle-Eau

Cette Formation-Action qui s'adresse en priorité à des jeunes de niveau VI se déroulera en situation réelle de travail, sur un support mis à disposition par la mairie et qui consistera à se préqualifier en s'initiant à l'aménagement et l'entretien du parc paysager de Capesterre-Belle-Eau, situé en cœur de ville. Elle se réalisera au travers de 4 phases distinctes :

Phase 1. Bilan personnel et professionnel. Dynamique de groupe Bilan d'orientation et éducation des choix. Elaboration et contractualisation du parcours. Citoyenneté et découverte de son environnement Sécurisation du parcours de préprofessionnalisation Contractualisation du parcours de formation

Phase 2. (Ré)activation des savoirs de bases liés aux métiers du paysage Acquérir ou renforcer les bases de la communication orale en lien avec le métier choisi : Acquérir ou renforcer les savoirs de base en mathématiques en lien avec le métier choisi. Acquérir ou renforcer les savoirs de base en français en lien avec le métier choisi. Environnement et développement durable Sécurité et santé au travail Stages de découverte des métiers

Phase 3. Préprofessionnalisation et mise en situation de travail

>> **Module 1 :** La plante Règle de nomenclature et de classification des végétaux D'où viennent les noms des plantes ? La nomenclature officielle Description morphologique des plantes à fleurs : différentes parties, rôles Le système racinaire - La tige - La feuille - La fleur - Le fruit - Les graines Morphologie des plantes sans fleur Les principales familles de plantes

ornementales et légumières Les grands groupes de plantes : les plantes à massif, les plantes vivaces, Les arbres ornementaux, les fruitiers, les rosiers, les plantes aquatiques...

>> **Module 2 :** Techniques horticoles & travaux paysagers Les différents mélanges terreux, les amendements et les substrats Les engrais verts Préparer et aménager son jardin : l'outillage non motorisé Réaliser un plan du jardin Le dallage des allées - Construire une rocaille - Réaliser un gazon Différentes techniques de plantation : les contenants - repiquage en pot, en pleine terre - plantation en pleine terre Plantation en massif - plantation des bulbes à floraison printanière et estivale La taille : les outils - le pincement - l'ébourgeonnage, l'ébouage Soins et entretiens des cultures : Désherber, Arroser, Tuteur, Eclaircir, Fertiliser Reconnaître les ravageurs et maladies, prévenir et guérir de manière naturelle Les pesticides, comment s'en passer

>> **Module 3 :** Différents types de jardin Un jardin aquatique : l'aménagement d'un bassin le matériel nécessaire, la technique Le jardin potager bio Le jardin au carré Module 4 : Aménagement et pose de Mobilier Urbain Choix de l'implantation Les travaux de décaissement L'évacuation des déblais. La pose du mobilier. La fixation au sol (en béton) Le montage des ouvrages en structures métalliques légères. Le contrôle de solidité quinze jours plus tard.

Phase 4. Préparation à l'emploi et suite de parcours - Accompagnement professionnel Comprendre le métier et ses passerelles vers l'emploi Sélection des candidats les plus employables pour l'insertion directe Accompagnement en suite de parcours vers la formation de niveau V d'ouvrier du paysager. Construire une voie de retour à l'emploi et à la professionnalisation

Exemple 2 :**Chantier école formation « Mécanicycles et peinture sur cadre » - Essonne**

Modules de formation en centre/ateliers

- Pratique quotidienne des techniques à l'atelier pour la préparation des vélos de récupération.
- Certification acteur PRAP 6 Prévention des risques liés à l'activité physique
- Certification SST – Sauveteur secouriste du travail
- Bloc 1 CQP Mécanicien cycle
- Certification peinture sur cadre
- Connaissances du monde du travail
- Techniques de recherche de solution (stage-emploi-formation)
- Préparation à l'emploi

Stages pratiques

Les vélos réparés et peints ont été offerts à une école d'éducation spécialisée.

Exemple 3 :**Chantier école formation « Métiers de la finition - Stade Duvauchelle » - Seine et Marne**

Modules de formation en centre

- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels
- Initiation aux techniques de base BTP
- Formation de base peintre/applicateur de revêtements de sol
- Certification acteur PRAP 6 Prévention des risques liés à l'activité physique
- Certification SST – Sauveteur secouriste du travail
- Connaissances du monde du travail
- Techniques de recherche de solution (stage-emploi-formation)
- Préparation à l'emploi

Stages en entreprise du bâtiment.

Pratique sur le chantier du stade Duvauchelle (construction tribune et vestiaires)

**L'INTEGRATION DE COMPETENCES SOCIALES DANS UN PROGRAMME DE FORMATION TECHNIQUE****OBJECTIF**

Il est important d'intégrer dans les programmes de formation des chantiers école formation, l'acquisition de compétences visant la socialisation et l'employabilité des publics concernés.

Par ailleurs, le déploiement de ces compétences doit obéir à une logique de progressivité qui assure une montée en confiance des stagiaires.

COMPETENCES DE BASE

Sans en faire un objectif de certification, les compétences du socle CLEA, constituent une bonne source pour définir les compétences sociales à intégrer dans le programme de formation.

Nous pouvons également prendre l'exemple de la Région Ile de France qui s'est approprié le référentiel, l'a contextualisé et a développé sa propre méthodologie et ses propres outils. Vous trouverez ci-après la cartographie des compétences de la région Ile de France.

https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/229/carte_compétences.pdf

EXEMPLES DE MODULES DE FORMATION DE BASE POUR DES CHANTIERS ECOLE FORMATION**■ Chantier école formation « Mécanicycles et peinture sur cadre » - Essonne**

Il s'agit ici d'un module de formation bâti sur un support de production choisi par l'organisme de formation lui-même. Le profil des stagiaires étant connu, les tâches à accomplir et les compétences à acquérir ont été suffisamment détaillées afin de permettre un rythme de progression en rapport avec le public concerné.

Synthèse du programme de formation :

Modules de formation en centre/ateliers

- Pratique quotidienne des techniques à l'atelier pour la préparation des vélos de récupération.
- Certification acteur PRAP 6 Prévention des risques liés à l'activité physique
- Certification SST – Sauveteur secouriste du travail
- Bloc 1 CQP Mécanicien cycle
- Certification peinture sur cadre
- Connaissances du monde du travail
- Techniques de recherche de solution (stage-emploi-formation)
- Préparation à l'emploi

Stages pratiques

Chantier école formation « Métiers de la finition - Stade Duvauchelle » - Seine et Marne.

Dans ce cas précis, il s'agissait d'un lot mis en place dans le cadre d'une clause sociale d'un marché public. Les contraintes de production sont alors très différentes car le chantier école formation doit s'insérer dans la dynamique de la construction d'un bâtiment public.

Pour se faire, des modules de formation ont été organisés en centre afin de préparer le public à un travail dans des conditions de production réelles et contraintes.

Synthèse du programme de formation :

Modules de formation en centre

- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels
- Initiation aux techniques de base BTP
- Formation de base peintre/applicateur de revêtements de sol
- Certification acteur PRAP 6 Prévention des risques liés à l'activité physique
- Certification SST – Sauveteur secouriste du travail
- Connaissances du monde du travail
- Techniques de recherche de solution (stage-emploi-formation)
- Préparation à l'emploi

Stages en entreprise du BTP.

Pratique sur le chantier du stade Duvauchelle (construction tribune et vestiaires)

LES FINANCEMENTS

Selon les cas, l'organismes de formation disposera directement d'une subvention en répondant au maître d'ouvrage, ou devra faire une demande de subvention pour la formation professionnelle sur le FSE+ ou sur d'autres fonds.

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le fonds européen dédié à la formation professionnelle, géré par la collectivité régionale est le FSE+ pour la période 2021 – 2027. Le FSE+ a pour mission de financer des actions d'insertion, de formation et d'emploi afin d'offrir de meilleures perspectives professionnelles aux citoyens européens et faciliter leur intégration sur le marché du travail. Son principal objectif est de rétablir l'égalité des chances en intervenant en priorité pour les personnes les plus défavorisées, et en particulier pour les personnes qui ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour retrouver un emploi ou le conserver.

Les bénéficiaires éligibles :

- Les collectivités territoriales et leurs établissements publics
- Les organismes de formation
- Guadeloupe formation
- L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation
- L'Agence de l'Outre-Mer (LADOM)
- Les entreprises et organismes publics ayant une activité dans un secteur concurrentiel
- Les associations
- Les collectivités, établissements publics locaux et organismes consulaires
- Les établissements Publics Nationaux Administratifs, Établissements Public Nationaux d'Enseignement, de recherche
- Les GIP

Les actions financées :

Dans le cadre de son objectif spécifique 4.7 portant sur la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, le FSE+ peut financer les actions suivantes :

- >> Actions d'accès à la qualification pour les personnes en recherche d'emploi/inactifs.
- >> Actions d'analyse et d'anticipation des besoins en compétences des entreprises, favorisant l'agilité des programmes de formation continue ;

Les indicateurs :

- >> L'indicateur de réalisation est le nombre de participants (Objectif 3250 en 2029).
- >> L'indicateur de résultat est le taux de participants obtenant une qualification au terme de leur participation (objectif 75 % en 2029).

Les dépenses éligibles :

- >> Dépenses de personnels internes directement rattachés à l'opération ;
- >> Apport en nature (bénévole) ;
- >> Dépenses de personnels externes intervenant dans le cadre d'une prestation de service ;
- >> Dépenses de prestations externes engagées par les structures bénéficiaires pour la réalisation des actions ;
- >> Frais de mission des personnels de la structure et des intervenants extérieurs sous forme de barème ;
- >> Coûts indirects sous forme d'option de coût simplifié (OCS) – à valider avec l'instructeur

Dans le cas particulier qui nous intéresse. A savoir la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi (inscrits ou non), un barème spécifique aux actions de formation a été défini.

Ce barème couvre l'ensemble des coûts des stagiaires en centre et en entreprise, ainsi que leur rémunération, si le participant est éligible, pendant toute la durée de leur formation.

Il est calculé en fonction des niveaux de formation :

Catégorie A (Niveau 6) = 3 716 €

Catégorie B (Niveau 5 / CITE 5) = 8 543 €

Catégorie C (Niveau 4 / CITE 3/4) = 7 632 €

Catégorie D (Niveau 3 / CITE 3) = 8 340€

Catégorie E (Formation non certifiante/non diplômante) = 5 080 €

Catégorie F (Rémunération) = 9 053 €

La subvention FSE+ sera versée sur la base de la justification des sorties positives pour chaque participant.

Le montant de la subvention FSE+ est le résultat de l'opération suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de participants} * \text{BSCU correspondant au niveau de qualification} \\ & \quad + \\ & \text{Nombre de participants} * \text{BSCU rémunération} \\ & \quad + \\ & \text{L'OCS à 7 \% si nécessaire} \end{aligned}$$

Une sortie positive est :

- Obtention du diplôme / de la certification / du titre professionnel
- Ou participation à un minimum 80 % du volume horaire total de formation
- Ou acquisition d'un minimum de 80 % des compétences requises au titre de cette formation
- Ou signature d'un contrat de travail avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou création ou reprise d'une entreprise avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou inscription dans une autre formation continue à destination des demandeurs d'emploi avant le terme ou à l'issue de sa formation
- Ou inscription dans le cadre d'un parcours de validation des acquis de l'expérience avant le terme ou à l'issue de sa formation

LES ASTUCES ET DEMARCHES

Suivre les appels à projets de la préfecture concernant la SPLP, Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Suivre le lien : <https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets>

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

>> Deux appels à projets du programme « Youth 4 Outermost regions », à destination des jeunes entre 15 et 24 ans, ont été lancés et courent jusqu'au 9 mai 2024 :

- L'un vise directement les jeunes comme porteurs de projets ;
 - L'autre les organisations qui travaillent avec les jeunes.
- Plus d'information au lien suivant : [sur le site web dédié](#).
Pour toutes questions : info@youth4outermostregions.eu

>> L'appel à projets 2024 du Contrat de ville de l'agglomération Grand Sud Caraïbe :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-l-agglomeration-Grand-Sud-Caraibe>.

>> L'appel à projets 2024 du contrat de ville du Moule :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-2024-du-contrat-de-ville-de-Le-Moule>

L'ANCT et la DJEPVA organisent la distribution de 15050 billets pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, à destination des jeunes défavorisés notamment ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Voilà le lien pour faire acte de candidature :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/AAP-JOP2024-billetterie-populaire-jeunes>

- Concernant les fonds européens, consulter le site dédié : <https://www.europe-guadeloupe.fr/>



LES FINANCEMENTS MOBILISABLES AUPRÈS DE FRANCE-TRAVAIL

France Travail (ex-Pôle Emploi) a fixé le cadre dans lequel ses directions régionales peuvent mobiliser des dispositifs locaux, aides dérogatoires, subventions et prestations spécifiques).

« La mise en œuvre des dispositifs locaux doit répondre aux besoins spécifiques des territoires, notamment au regard du diagnostic territorial et des difficultés rencontrées dans la mobilisation de l’offre de service nationale de Pôle Emploi et des acteurs du territoire. » (Extrait du Guide des achats à Pôle emploi)

Par conséquent, l’organisme de formation qui souhaite la participation de France Travail dans le financement de sa prestation, doit prendre l’attache du directeur régional de France travail afin de lui faire connaître les besoins qu’il a identifiés sur le territoire, auxquels il souhaite apporter une réponse en termes de prestation dans un chantier école formation.

Le directeur régional, en fonction de sa marge de manœuvre financière et de l’opportunité du projet, apportera une réponse à l’organisme de formation.

Selon la situation et l’intérêt du projet, la direction régionale de France travail peut aussi ne prendre à sa charge que l’indemnisation des stagiaires.

L’INDEMNISATION DES STAGIAIRES

1- LES DIFFÉRENTS TYPES D’INDEMNISATION

D’une manière générale, les stagiaires de la formation professionnelle qui ne sont pas rémunérés peuvent bénéficier d’une indemnisation pendant la durée de leur formation.

L’indemnisation des stagiaires de la formation professionnelle est assurée par l’organisme dont ils dépendent du fait de leur statut.

Ainsi, en fonction de leurs statuts une allocation ou une indemnisation est allouée aux stagiaires :

STATUT DES STAGIAIRES	ALLOCATION OU INDEMNISATION DES STAGIAIRES	ORGANISME EN CHARGE DES STAGIAIRES
Les stagiaires en recherche d’emploi, inscrits à France-Travail, disposant ou pas de droit ouvert au titre de l’assurance chômage	RFPE (Rémunération de la Formation Pôle Emploi) ; ARE (Allocation Retour à l’Emploi) ; ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)	France travail (ex-Pôle emploi)
Les bénéficiaires du RSA	RSA (Revenu de Solidarité Active)	Le conseil départemental
Les stagiaires en recherche d’emploi, non-inscrits à France-Travail et non-bénéficiaires du RSA	Indemnisation pendant la formation	Autorité ayant agréé la formation : Etat ; Conseil Régional (via Guadeloupe-Formation*)

* Guadeloupe-Formation est un établissement public administratif qui a notamment pour mission d’assurer le traitement des demandes d’indemnisation des stagiaires de la formation professionnelle pour le compte de la collectivité régionale de Guadeloupe.

2- LA DEMANDE D’INDEMNISATION DES STAGIAIRES

- L’organisme de formation remet un dossier à remplir aux stagiaires et leur indique les pièces à fournir,
- Les stagiaires complètent leur dossier qu’ils transmettent à l’organisme de formation,
- L’organisme de formation transmet les dossiers aux autorités en charges des stagiaires selon leurs statuts (France-travail, Conseil régional, conseil départemental)
- L’inscription devient définitive à la validation de la demande d’indemnisation,

3- LE SUIVI ADMINISTRATIF DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION

- Compte tenu de l’importance du suivi administratif, l’organisme de formation doit y dédier de la ressource humaine
- L’organisme de formation doit rendre compte du suivi de la formation, des formateurs et des stagiaires en établissant notamment des fiches de présences,
- Il doit également assurer le suivi de la progression des stagiaires et réaliser le bilan pédagogique.
- Les justificatifs sont transmis régulièrement aux autorités concernées en vue du règlement de l’indemnisation des stagiaires.



PARTIE 5

RETOURS D'EXPERIENCE



PARTIE 5

RETOURS D'EXPERIENCES



INTITULE DU CHANTIER ECOLE FORMATION

Lieu : Capesterre belle eau
Durée : 1 an
Nombre de stagiaires : 12
Support de production : ancienne maison des maîtres de l'école Joliot Curie
Activités : bâtiment 2nd œuvre
Coût :
Financements mobilisés : FSE - Département - Ville - CAGSC

>> **Résultats obtenus :**

Mise en lumière de problèmes sociaux => solutions apportées
Réhabilitation de l'ancienne maison des maîtres avec une nouvelle affectation : CCAS, Mission Locale

>> **Sorties positives :**

4 sorties positives dont une création d'entreprise dans le nettoyage de fin de chantier
2 abandons

Impacts sur le territoire :

L'impact sur le territoire est difficile à mesurer d'un point de vue tranquillité publique et emploi.
En revanche la réhabilitation du lieu a permis un embellissement de l'espace, une amélioration des conditions de travail du CCAS, de la mission locale et de fait une amélioration des conditions d'accueil du public notamment des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

>> **Points forts/points faibles :**

Véritable aventure humaine : social, réinsertion et insertion de jeunes,
Difficile à gérer si seul ou pas nombreux.

>> **Points de vigilances :**

- Formation duale
- Suivi du chantier
- Suivi des financements – surtout FSE
- Paiement des jeunes
- Choix du centre de formation



REMISE EN ETAT DE VELOS DEPOSES DANS UNE RECYCLERIE DE L'ESSONNE

Lieu : **une recyclerie dans l'ESSONNE**

Durée : 597 h + 2 périodes de stage de 2 semaines

Nombre de stagiaires : 9

Support de production : **Remise en état des vélos déposés à la Recyclerie**

Activités : Remise en état de vélos : **mécanique et peinture sur cadre**

Proposition pédagogique :

SST certification INRS Santé Sécurité au Travail ; Certification INRS Acteur PRAP prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle Bloc 1 CQP Mécanicien cycle Attestation de compétences en peinture selon le référentiel technique. Connaissance du monde de l'entreprise, communication professionnelle, techniques de recherche stage/emploi.

>> **Résultats obtenus :**

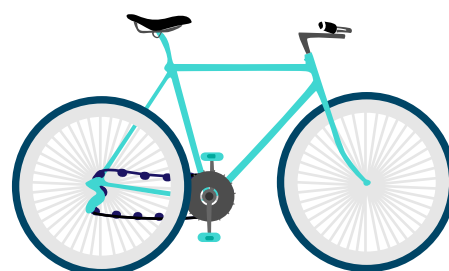
Apport de vélos remis en état à une structure éducative spécialisée de l'ESSONNE (91)

>> **Sorties positives :**

5 stagiaires emploi

2 stagiaires en attente des réponses

1 stagiaire déménagement hors région



RETOURS D'EXPERIENCES



« AMENAGEMENT DE L'ESPACE PROJET DU QUARTIER DES HAUTES BRUYERES DE VILLEJUIF »

Lieu : **Les Hautes Bruyères de Villejuif**

Durée : 735 h + 140 h de stage en entreprise

Nombre de stagiaires : 12

Support de production : **Aménagement d'un espace au rez-de-chaussée pour les activités du quartier des Hautes Bruyères.**

Activités : **Activités de finition dans le bâtiment :**

Création des toilettes, cloisonnement pour la division entre une salle multi activités (danse, etc.) et une salle informatique, finitions.

Proposition pédagogique :

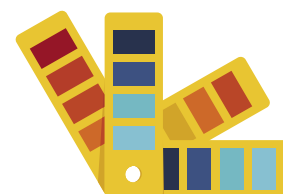
Positionnement physique et manuel en Santé et Sécurité au Travail, SST ; certification INRS Santé Sécurité au travail Prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle et ergonomie Application et développement des connaissances : lecture des plans, travaux de préparation, travaux de maçonnerie, travaux de peinture, travaux de menuiserie intérieure, travaux de revêtements de sols et murs, outillages et matériaux. Travail en sécurité sur échafaudage. Connaissance du monde de l'entreprise, communication professionnelle, techniques de recherche stage/emploi.

>> Résultats obtenus :

Création des toilettes, cloisonnement entre une salle multi activités (danse, etc.) et la salle informatique, finitions.

>> Autres améliorations constatées :

9 stagiaires ont fini positivement le chantier école formation.



RETOURS D'EXPERIENCES



« Métiers de la finition - Stade Duvauchelle » [94]

Lieu : Val-de-Marne (94)

Durée : 770 h + 140 h de stage

Nombre de stagiaires : 15

Support de production : Finitions des vestiaires sous tribune « Ouest » Stade Duvauchelle

Activités : Peinture sur différents supports - murs, menuiseries intérieures, sol ; Carrelage - sol et murs. Miroiterie

Proposition pédagogique :

PLATEAU TECHNIQUE RECRUTEMENT Vérifier la motivation des stagiaires pour s'investir dans un parcours de formation BTP. Vérifier les capacités des stagiaires à suivre les consignes, respecter les méthodes de travail, les normes de sécurité. Vérifier les habilités manuelles et capacités d'observation des bénéficiaires. Vérifier les capacités physiques des bénéficiaires. CHANTIER ECOLE SST certification INRS sauveteur sécuriste du travail Certification INRS Acteur PRAP prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle Ateliers peinture Travail en hauteur Visites de chantier Connaissance du monde de l'entreprise, communication professionnelle, techniques de recherche stage/emploi.

>> Résultats obtenus :

Certifications : SST Santé sécurité au travail ; INRS ; PRAP.

Stage pratique en entreprise.

Sorties positives : 1 entrée en formation (peinture) avant la fin du chantier ; 1 exclusion ; 2 abandons

>> Autres améliorations constatées :

Réalisation de vestiaires pour la pratique du sport dans les quartiers environnants





PARTIE 6

POINTS DE VIGILANCE





PARTIE 6 – points de vigilance

1. Concertation des services internes

Pour la bonne marche du projet, il est essentiel que tous les services de la collectivité, concernés de près ou de loin par le chantier école formation soient impliqués dans la mise en place du projet. Pour ce faire, il est important que dès émergence du projet sous forme de réunions informelles puis sous forme de comité technique, les services concernés soient réunis et tenus informés de l'évolution de la conception puis de la mise en place du projet.

Il en est de même pour les instances et délégations partenaires du projet comme les services déconcentrés d'insertion du département ou de l'Etat.

2. La fiabilité des prestataires et les domaines d'intervention des partenaires

Les commandes ou cahiers des charges des prestataires doivent être suffisamment soignés afin que ces derniers s'engagent sur un niveau de qualité minimale de leurs prestations. Les conventions avec les partenaires doivent faire l'objet de concertations approfondies pour garantir la prise en compte de toutes les situations plausibles.

3. La disponibilité de la matière d'œuvre

Une bonne gestion du rétroplanning du projet, une bonne circulation de l'information entre les partenaires du projet et une bonne gestion des bons de commande doivent garantir une disponibilité efficiente de la matière d'œuvre.

4. La capacité d'autofinancement de la ville

Pour la bonne marche du projet, il est impératif que la collectivité ou l'association qui porte le projet de chantier école, ait la capacité d'apporter une partie du financement du projet et ait la capacité de préfinancer ce projet sur plusieurs semaines afin de prendre en compte les délais administratifs qui peuvent parfois être longs.

5. La dualité de la formation

Le cahier des charges qui sera adressé aux organismes de formation devra mentionner l'attention particulière qui sera portée à la construction d'un programme de formation "dual" mixant les temps d'apprentissages dit théoriques et les temps dédiés à la pratique.

C'est un point essentiel qui donne tout son sens au chantier école formation

6. Le suivi des fonds européens

La conception et le suivi des dossiers de demande de fonds européens devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

Une bonne coordination du projet nécessite une bonne maîtrise des exigences des fonds européens s'ils sont sollicités dans le financement du projet.

Les pièces à fournir, les fréquences de reporting, les délais de traitement, le choix des indicateurs et leurs traitements devront être anticipés.

7. La nécessité d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les collectivités et les associations ne disposent pas toujours de la ressource disponible pour assurer le travail de coordination exigé dans le cadre d'un chantier école formation qui est un projet à durée déterminée.

Le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage peut donc s'avérer indispensable pour que la coordination de ce projet soit assurée par une ressource externe.

Il sera donc nécessaire d'établir un cahier des charges pour cette prestation.



CONCLUSION

Les chantiers école formation sont des outils d'innovation dans le domaine de la formation professionnelle. L'innovation tient dans l'adaptation immédiate aux besoins en compétences à l'échelle micro-régionale, ainsi que dans la double finalité d'insertion et d'utilité publique.

Cette innovation suppose un important travail de conception multi partenariale impliquant différentes parties prenantes motivées par les mêmes objectifs d'inclusion, de désenclavement et de création d'emplois.

Le caractère multi partenarial du chantier école formation en fait sa particularité tant du point de vue de sa mise en œuvre que de son financement.

Ses perspectives en matière d'insertion sociale et professionnelle en font tout son intérêt.

Son caractère d'utilité publique en démultiplie les effets par l'animation du territoire et le désenclavement qu'il permet.

Idéalement, ses effets devraient être mesurés dans le cadre d'une étude d'impact à visée sociale économique et environnementale.

Les études d'impact permettent en effet, d'évaluer les actions et par conséquent de mieux piloter les politiques publiques sur le territoire.



PARTIE 7

BOITE A OUTILS





PARTIE 7 – BOITE A OUTILS

La boîte à outils est un fonds documentaire spécialisé et structuré, qui vise à accompagner la conception de chantiers école formation. Elle permettra aux différentes parties prenantes de trouver :

- Des documents d'aide à la conception pluridisciplinaire d'un projet de chantier école formation.
- Des documents à valeur d'exemple pour les aider dans la conception de leurs propres documents de communication, d'échanges, ou de contractualisation dans le cadre de la conception d'un chantier école formation

LISTE DES OUTILS



• EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION

REGLEMENT D'INTERVENTION D'UNE COLLECTIVITE EN TANT QUE COMMANDITAIRE

>> page 66

EXEMPLE DE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

>> page 67

EXEMPLE DE FICHE DE PARTENARIAT

>> page 68

EXEMPLE D'ANNEXE PEDAGOGIQUE

>> page 69

EXEMPLE D'ANNEXE FINANCIERE

>> page 70



• EXEMPLES D'OUTILS DE CONTRACTUALISATION

EXEMPLE DE CONVENTION D'ATTRIBUTION

>> page 71

EXEMPLE DE PROTOCOLE D'ACCORD DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF CHANTIER ÉCOLE FORMATION ENTRE UNE ASSOCIATION ET UN ORGANISME DE FORMATION

>> page 72

MODELE DE PROTOCOLE D'ACCORD TYPE ENTRE UN ORGANISME DE FORMATION ET UN COMMANDITAIRE

>> page 73



• DOCUMENT DE COMMUNICATION

EXEMPLE DE PLAQUETTE PRESCRIPTEUR

>> page 74

EXEMPLE DE DOCUMENT DE CONSTRUCTION DU PROJET

>> page 75

EXEMPLE DE FICHE PROJET DE CHANTIER ÉCOLE FORMATION

>> page 76

EXEMPLE DE TEMPLATE BUDGET PRÉVISIONNEL

>> page 77

EXEMPLE DE TEMPLATE PLANNING

>> page 78

ANNUAIRE DES PARTENAIRES PERTINENTS DES CENTRES DE FORMATIONS GUADELOUPE (CARIF OREF 971)

>> page 79



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION

OUTIL 1 : REGLEMENT D'INTERVENTION D'UNE COLLECTIVITE EN TANT QUE COMMANDITAIRE

DISPOSITIF CHANTIERS ECOLE Règlement d'intervention régional

I. Contexte et objectifs

Partant du constat que de nombreuses personnes sont en rupture avec les méthodes d'apprentissage traditionnelles axées sur le face à face et les approches théoriques, et nécessitent un accompagnement renforcé, étroitement articulé avec une démarche de professionnalisation, la Région souhaite soutenir une démarche de formation alternative à travers le dispositif chantier école. Cette démarche s'articule autour de 3 axes complémentaires :

- Former et professionnaliser selon une approche pédagogique active, basée sur les apprentissages pratiques,
- Découvrir l'entreprise et se familiariser avec divers métiers à travers des périodes d'immersion et des contacts directs avec des entreprises,
- Accompagner et soutenir les stagiaires dans leur insertion sociale et professionnelle.

Cette volonté est doublée de la conviction que, pour répondre de la façon la plus adaptée et pertinente au besoin de ces personnes, les solutions doivent être construites collégialement et s'appuyer sur l'expertise et les initiatives des acteurs locaux, au plus près des publics et des besoins des territoires.

Ainsi, outre sa contribution en faveur de l'emploi des Francilien-ne-s, le présent dispositif « Chantier école » vise à soutenir les territoires dans la création ou la consolidation de dynamiques locales, multi partenariales, destinées à valoriser le patrimoine local.

II. Publics visés par le dispositif

Ce dispositif s'adresse à des personnes intéressées par un apprentissage collectif dans le cadre d'une expérience pratique nécessitant un fort investissement et :

- > en recherche d'emploi peu ou pas qualifiés (de niveau V ou infra V),
- > pour lesquelles les systèmes de formation « traditionnels » se sont avérés inadaptés et pour lesquelles cette démarche de professionnalisation peut apparaître pertinente.

Pendant ce temps de professionnalisation, les bénéficiaires sont stagiaires de la formation professionnelle.

Engagée dans la lutte contre toutes formes de discriminations, la Région incite ses partenaires et prescripteurs à opérer un recrutement diversifié, et à agir pour l'élargissement des choix professionnels, en particulier à destination du public féminin.

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29878

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION

OUTIL 2 : EXEMPLE DE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Unité Développement
Direction du Développement Economique et de l'Emploi

MARCHE PUBLIC

CHANTIER ECOLE - PROGRAMME 2007
N° _____

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29881

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation


PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

**CHANTIER
ecole**
RÉSEAU NATIONAL

**CHANTIER
ecole**
GUADELOUPE

 Cofinancé
par l'Union
européenne


MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION

OUTIL 3 : EXEMPLE DE FICHE DE PARTENARIAT

ANNEXE AU REGLEMENT DE CONSULTATION : FICHE DE PARTENARIAT

FICHE DE PARTENARIAT CHANTIER ECOLE – PROGRAMME			
1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME			
1.1 Identification du siège social			
NOM DE L'ORGANISME :		NOM DU RESPONSABLE LEGAL :	
VILLE :		N° DE TELEPHONE :	
1.2 Identification de l'organisme candidat (si différent)			
NOM DE L'ORGANISME :		NOM DU RESPONSABLE LEGAL :	
VILLE :		N° DE TELEPHONE :	
2. REFERENCES DE PARTENARIAT DE L'ORGANISME			
2.1 Avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur le territoire concerné par l'action			
Identification	Ville	Contact	Préciser la nature du partenariat <small>Exemple : Prescripteur privilégié sur le territoire sur le territoire Exemple : Initiateur du projet</small>
2.2 Avec le monde économique et de l'entreprise sur le secteur professionnel concerné par l'action			
Identification	Ville	Contact	Préciser la nature du partenariat <small>Exemple : Entreprises d'accueil maintenance d'immeubles</small>
2.3 Autres partenariats pertinents dans le cadre de l'action			
Identification	Ville	Contact	Préciser la nature du partenariat

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29887

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ÉCOLE FORMATION

OUTIL 4 : EXEMPLE D'ANNEXE PEDAGOGIQUE

ANNEXE PEDAGOGIQUE : CHANTIER ÉCOLE - PROGRAMME 2007			
Nom de l'organisme:	N:	Cadres réservés à la Région	
Intitulé de l'action: Aménagement de l'espace projet du quartier XXXXXX	N:		
Dates Prévisionnelles :		Début : 07/01/08	Fin: 04/06/08
Niveau visé :	VI et Vois	Durée hebdomadaire :	35 H

Effectif ⁽¹⁾ minimum	Effectif maximum	Effectif Jeune (16 à 25 ans)	Effectif adulte (plus de 25 ans)	Effectif Total
12	12	6	6	12

(1) Ne doivent être présentes dans ce tableau que les effectifs proposés au financement régional

LISTE DES MODULES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (INTITULÉS)	Nombre d'heures /stagiaire	Nombre d'heures total/action
Accueil, positionnement, appropriation du chantier et sensibilisation à la prévention des risques	36	420
Initiation aux techniques de base	36	420
Mise en situation de production, travaux de maçonnerie, revêtements, menuiserie, peinture	420	5040
Le travail en sécurité, suivi sécurité, prévention des risques	21	252
Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	14	168
Le secourisme au travail (APP2) travail en hauteur	28	336
Techniques de recherche de stage et d'emploi et recherche de solutions	42	504
PERIODE COUVERTE PAR LE STAGE EN ENTREPRISE	140	1680
TOTAL DU NOMBRE D'HEURES DE L'ACTION	735	8 820

Date, cachet et signature de l'organisateur :

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29890

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS TYPES EN VUE D'UNE CONSULTATION POUR UN CHANTIER ECOLE FORMATION

OUTIL 5 : EXEMPLE D'ANNEXE FINANCIERE

ANNEXE FINANCIERE : CHANTIER ECOLE - PROGRAMME 2007

NOM DE L'ORGANISME:

INTITULE DE L'ACTION : **Aménagement de l'espace projet du quartier XXXX**

DEPARTEMENT DE REALISATION (Cocher la case concernée)

<input type="checkbox"/> 75 - Paris	<input type="checkbox"/> 91 - Essonne	<input checked="" type="checkbox"/> 94 - Val de Marne
<input type="checkbox"/> 77 - Seine et Marne	<input type="checkbox"/> 92 - Hauts de Seine	<input type="checkbox"/> 95 - Val d'Oise
<input type="checkbox"/> 78 - Yvelines	<input type="checkbox"/> 93 - Seine Saint Denis	

DOMAINE D'ACTIVITE: GROUPE DE SPECIALITE :

(Cl. Codification des domaines d'activités et groupes de spécialité annexés au cahier des charges)

ORGANISME ASSUJETTI A LA TVA (cocher): OUI NON

DEROULEMENT DE LA PRESTATION (Pvix.1 et 2):

Attention ! Les coûts sont automatés et les cellules de résultat protégées.

	PREX 1 : formation professionnelle	PREX 2 : stage en entreprise				
Nombre d'heures par stagiaire	<input type="text" value="585"/>	<input type="text" value="140"/>				
Nombre de stagiaires	<input type="text" value="12"/>	<input type="text" value="12"/>				
Nombre total d'heures stagiaires	<input type="text" value="7 140"/>	<input type="text" value="1 680"/>				
Coût unitaire de l'heure stagiaire I.L.T./T.T.C.	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">6,50 €</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">6,50 €</td> </tr> </table>	6,50 €	6,50 €	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">1,85 €</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">1,85 €</td> </tr> </table>	1,85 €	1,85 €
6,50 €	6,50 €					
1,85 €	1,85 €					

* Ne doivent apparaître que les heures et les effectifs pour lesquels il est demandé un financement régional.

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29896

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS DE CONTRACTUALISATION

OUTIL 6 : EXEMPLE DE CONVENTION D'ATTRIBUTION

CONVENTION RELATIVE AU DISPOSITIF « CHANTIER ÉCOLE » MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET DE LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES PÔLE OUEST AU PARC DES SPORTS

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'association **Pour l'insertion et l'Emploi**, représentée par sa présidente, Madame

Ci-après dénommée « Plaine Centrale Initiatives »

D'une part,

et

, représentée par son Directeur, Monsieur

Ci-après dénommée « »

D'autre part

et

La **Communauté d'Agglomération** représentée par son Président, Monsieur , en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° , en date du 31 mars 2010,

Ci-après dénommée « la Communauté d'Agglomération »

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

1/6

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29902

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

EXEMPLES D'OUTILS DE CONTRACTUALISATION

OUTIL 7 : EXEMPLE DE PROTOCOLE D'ACCORD DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF CHANTIER ÉCOLE FORMATION ENTRE UNE ASSOCIATION ET UN ORGANISME DE FORMATION

CHANTIER ECOLE « Résidence Espérance »

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre les soussignés :

L'organisme

B

et

Le Commanditaire

C

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Organisme support de l'action

L'organisme support de l'action « Chantier Ecole Résidence Espérance » à est le centre de formation :

B

Article 2 : Objectifs de l'action

- > Adapter les comportements dans le cadre d'un travail collectif, et du respect des règles de sécurité, pour effectuer correctement des gestes techniques simples des métiers abordés.
- > S'approprier de la réalisation du chantier et des difficultés pour le mener à son terme afin de construire des actions concrètes de son propre parcours d'insertion.

Les métiers visés sont les suivants :

- > Ouvrier / ouvrière de la maçonnerie (ROME 42114)
- > Ouvrier / ouvrière de l'étanchéité et de l'isolation (ROME 42124)
- > Poseur / poseuse de fermetures menuisées (ROME 42221)
- > Poseur / poseuse de revêtements rigides (ROME 42231)
- > Poseur / poseuse de revêtements souples (ROME 42232)

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29908

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

OUTIL 8 : MODELE DE PROTOCOLE D'ACCORD TYPE ENTRE UN ORGANISME DE FORMATION ET UN COMMANDITAIRE

CHANTIER ECOLE

PROTOCOLE D'ACCORD TYPE

Entre les soussignés :

L'organisme

Et

Le Commanditaire :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Désignation de l'organisme support de l'action

Article 2 : Objectifs de l'action

En terme de savoir.
En terme de métiers visés.

Engagement du commanditaire dans l'insertion des jeunes.

Article 3 : Descriptif de l'action

Mise en œuvre de l'action conformément aux contenus élaborés entre l'organisme de formation (documents joints) et le commanditaire

Description de l'œuvre ou du service à réaliser

Article 4 : Calendrier prévisionnel de l'action et description de l'alternance :

En tout état de cause les jeunes bénéficient d'un repos dominical. D'autre part, s'ils peuvent travailler en horaire décalé, il ne peuvent en aucun cas faire des heures supplémentaires conformément à l'article L-900-2-1 du code du travail.

Article 5 : Rappel du statut du jeune

Article 6 : Rôle et apports du commanditaire

- Apports : Implication financière (mise à disposition de personnels, de matériels, de matériaux ou d'une subvention)
- Participation aux comités de pilotage
- Aide au placement des stagiaires

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29914

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

DOCUMENT DE COMMUNICATION

OUTIL 9 : EXEMPLE DE PLAQUETTE PRESCRIPTEUR

OPAC Association « »

Association « »

Avec le financement de Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle du Conseil Régional et de l'OPAC

Organisent un
« Chantier Ecole - Bâtiment seconde oeuvre »
pour
L'aménagement intérieur des locaux de l'association « »
Cité Gabriel -

Public concerné

- > 7 stagiaires dispositif jeunes (16 - 25 ans).
- > 8 stagiaires adultes relevant du SIFE collectif (+ de 26 ans).
- > Statut de stagiaire de la formation professionnelle (rémunération ASSEDIIC ou CNASEA).

Pré requis
Visite médicale de non contre-indication pour le travail dans les métiers du BTP seconde oeuvre.

Objectifs de la formation
Acquérir des compétences techniques de base (hors électricité et plomberie) des métiers du seconde oeuvre, ainsi que des comportements socioprofessionnels permettant une intégration durable dans les entreprises du secteur du BTP.

Contenu de la formation
Positionnement physique et manuel, mini-séjour de cohésion d'équipe, gestes et postures, sécurité dans le travail, contrats de travail, mise à niveau et techniques de recherche de stage/emploi.
Application et développement des connaissances pendant la réalisation du chantier école :
• travaux d'isolation ; • plâtrerie ; • faux-plafond ; • menuiserie intérieure ; • peinture ;
• revêtements des sols (souples et carrelage) ; • revêtements des murs (bâche).

Période d'alternance en entreprise de 3 semaines.
Aide au placement dans les entreprises partenaires de l'OPAC du et dans d'autres entreprises du secteur.

Nombre d'heures
581 H en centre de formation dont 385 sur le chantier école.
105 H en alternance dans une entreprise du secteur des BTP.

Dates de la formation
Du 17 février au 4 juillet 2003

Contactez-nous Formation

e-mail :

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29920

Cet outil a été fourni par notre partenaire Biorythme afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

OUTIL 10 : Exemple de document de construction du projet

INTITULE DU PROJET
DANS LE CADRE D'UN CHANTIER ÉCOLE FORMATION

MAITRE D'OUVRAGE

1. LE MAITRE D'OUVRAGE

DESIGNATION : _____
REPRESENTANT LEGAL : _____
ADRESSE : _____
97 1_ _____
DOSSIER SUIVI PAR : _____
ADRESSE MAIL : _____

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29856

Cet outil a été créé par CHANTIER école afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

DOCUMENT DE COMMUNICATION

OUTIL 11 : Exemple de fiche projet de chantier école formation

CHANTIER ÉCOLE FORMATION [INTITULE DU PROJET]	
Photo	Photo
<i>Situation actuelle</i>	<i>Préfiguration [non contractuelle]</i>
COMMUNE D'IMPLANTATION	
INTITULE DU PROJET	
DESRIPTIF DU PROJET	


Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29859

Cet outil a été créé par CHANTIER école afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

DOCUMENT DE COMMUNICATION

OUTIL 12 : Exemple de TEMPLATE Budget prévisionnel

	PARTIE DEPENSES	
	SOUS-PARTIES 1,2,3	
	<p>Sur la base de l'estimation ou des devis réalisés pour un chantier ordinaire, renseigner les cases "Qté" (quantités) et "VALEUR" des différentes dépenses.</p> <p>Appliquer un coefficient afin de tenir compte des sur consommations de matières d'œuvre occasionnées par les besoins de la formation. Les montants des dépenses seront ainsi ajustés dans la colonne "MONTANT".</p>	
	SOUS-PARTIE 4	
	<p>Pour compléter la sous-partie 4, renseigner le tableau situé sous le budget en fonction du nombre et du niveau de formation des stagiaires prévus pour le chantier école formation.</p>	
	PARTIE RESSOURCES	
DOTATIONS		
<p>Les intitulés "FINANCEURS..." seront remplacés par les origines des dotations envisagées (Etat; FSE; Conseil départemental ...).</p>		
AUTOFINANCEMENT		
<p>Cette rubrique sera complétée par le montant de ce que le porteur de projet peut apporter en numéraire et en nature.</p> <p>Pour chaque dotation, le montant envisagé sera renseigné dans la colonne MONTANT.</p>		
TOTAUX		
<p>L'ensemble des montants de la partie RESSOURCES devra afficher un total égal au total des DEPENSES.</p>		

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29862

Cet outil a été créé par CHANTIER école afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU CHANTIER ÉCOLE FORMATION GUADELOUPE

DOCUMENT DE COMMUNICATION

OUTIL 13 : TEMPLATE Planning

ETAPES	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	DUREE (en semaines)
Phase préparatoire			-
- Evaluation du support de production			-
- Constitution de l'équipe projet			-
- Conception du projet de formation			-
- Cahier des charges formation & sélection de l'organisme de formation			-
- Budget & recherche de financement			-
Bouclage du financement			-
Réalisation du chantier école formation			-
- Réunion préparatoire			-
-Recrutement des stagiaires			-
- Activité 1			-
- Activité 2			-
- Activité ...			-
Cloture du chantier école formation			-
Etude d'impact et bilans			-

Lien de téléchargement : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29865

Cet outil a été créé par CHANTIER école afin de servir de modèle à de futurs chantiers école formation

LES ANNUAIRES

Les partenaires pertinents en vue de la conception d'un projet de chantier école formation sont présentés dans les annuaires suivants :

> LA MISSION LOCALE EN GUADELOUPE

> LES PLIE

> LES AGENCES CAP EMPLOI

> LES AGENCES FRANCE TRAVAIL

> LES CENTRES DE FORMATION

Vous souhaitez télécharger l'annuaire : https://cdr-chantierecole.org/?post_type=dlm_download&p=29853



REMERCIEMENTS

Ce guide est le fruit d'un travail collectif dont l'objectif est d'offrir à toute personne souhaitant initier la mise en œuvre d'un chantier école formation, l'ensemble des outils nécessaires.

Nous tenons à remercier les partenaires avec lesquels ce guide méthodologique a été réalisé et qui ont participé à son élaboration.

- La Préfecture de Guadeloupe, qui a initié le projet et nous a octroyé les ressources.
- La municipalité de Capesterre Belle-Eau qui nous a fait part de son expérience et de ses recommandations en matière de chantiers école formation.
- Le CARIF OREF qui nous a accompagné dans la constitution d'un annuaire des centres de formation concernés par le dispositif chantier école formation.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux collectivités locales et aux acteurs de l'insertion, ainsi qu'à tous les organismes qui ont accepté de répondre à nos questions afin d'adapter le guide au territoire guadeloupéen.

Nous remercions notre partenaire BIORYTHME, acteur des chantiers école formation en Ile-de-France pendant plusieurs années, qui nous a fait bénéficier de son expertise, ses conseils et ses retours d'expériences.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux collègues et administrateurs bénévoles de CHANTIER école qui ont élaboré et enrichi cet ouvrage.

PRESENTATION DE CHANTIER école

CHANTIER école est un acteur historique de l'insertion par l'activité économique (IAE). Il réunit plus de 750 entreprises sociales apprenantes, 36 000 salariés, 15 associations régionales CHANTIER école, plus de 1 200 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) conventionnés (soit plus de 60 %). Le réseau promeut « toute action collective qui, à partir d'une situation de travail sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes »

Porteuses d'un projet de transformation sociale et de solidarité sur les territoires dans les domaines du travail, de l'emploi, de la formation et de l'économie, les structures adhérentes de CHANTIER école se définissent comme des Entreprises Sociales Apprenantes. Solidarité, innovation et créativité dans les territoires, démarche apprenante et démocratie permanente : ces valeurs sont au cœur de la démarche des Entreprises Sociales Apprenantes.

Entreprises parce qu'elles s'engagent collectivement pour une économie différente, innovante et exigeante.

Présentes dans de nombreux secteurs économiques, elles sont aussi des employeurs atypiques au cœur de l'économie sociale et solidaire des territoires et militent pour l'inclusion des personnes dans l'emploi - car nul n'est inemployable : un dialogue social affirmé, car l'entreprise doit être avant tout humaine.

Sociales parce qu'elles déploient un accompagnement socio-professionnel individualisé, global et performant en faveur des plus progressions et d'émancipation fragiles. Actrices majeures de la société. elles l'irriguent de liens et de solidarités nouvelles et maillent les territoires de partenariats positifs pour tous.

Apprenantes parce qu'elles affirment que la formation - à la fois théorique et en situation de travail - est un facteur de progression et d'émancipation de la personne. Elles se définissent également comme des organisations apprenantes elles-mêmes, ayant cœur à se remettre en cause et à apprendre des personnes, des salariés et des parties prenantes.





Contacts

contact.guadeloupe@chantierecole.org

contact.national@chantierecole.org

